



école
nationale
supérieure
d'
architecture
de
Nancy



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2014 - 2015



**école
nationale
supérieure
d'
architecture
de
Nancy**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2014 - 2015

SOMMAIRE

Sommaire	3	Fondamentaux - Les missions	27
Le mot du directeur	4	Les études : Réforme de la procédure d'admission	28
Le mot de la présidente	5	Les études : Première édition de l'Atelier Médiation	30
Fondamentaux - L'école d'architecture de Nancy	7	La Recherche : Premier dépôt de dossier pour obtenir des fonds FEDER	33
Stratégie nationale pour l'architecture : une réflexion pour l'avenir de la profession	8	La Recherche :Le MetaLAB, vers une transition énergétique en architecture	34
Le budget par destination : pour une vision stratégique sur le budget	10	La Recherche :Association du LHAC et de l'école doctorale Fernand Braudel	35
Le budget en quelques chiffres	12	La médiathèque : La documentation au cœur de l'enseignement	36
Ressources humaines	13	Les relations internationales : des partenariats ouverts sur le monde	38
Les emplois d'avenir : un renfort pour l'école, une opportunité pour les jeunes	14	Sensibilisation à l'architecture : des étudiants de l'école dans les collèges et lycées pour diffuser la culture architecturale	40
Travaux à l'école d'architecture de Nancy : un bâtiment en évolution	16	Temps forts	43
Les partenariats : des alliés pour faire vivre l'école	18	Semaine architecture et patrimoine à Reims	44
Une mission du CMRP : intégrer le mécénat dans la stratégie globale de l'école	20	Engagement de l'école dans l'organisation du Forum bois construction	46
Les métiers : Etude stratégique sur la formation permanente des architectes	22	Rencontres recherches art/Architecture	48
Conseil d'administration - renouvellement des collèges enseignants et administratifs-techniques	23	Salon : l'ENSarchitecture de Nancy à science & you 2015	48
Dialogue social - renouvellement des représentants du personnel au comité technique et au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	23	Exposition : Carnets d'architectes Fernand Pouillon	49
Vie étudiante : fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives étudiantes	24	Lancement des apéros-formation	52
Les lauréats : des étudiants et diplômés de l'école récompensés	25	Arrivée d'une machine à découpe laser	55
		Cérémonie de remise des insignes de chevalier dans l'ordre national de la légion d'honneur à jacques wermuth	58
		Cérémonie de remise des diplômes	59
		Remerciements	61

LE MOT DU DIRECTEUR LORENZO DIEZ



C'est avec un plaisir certain que j'introduis ce rapport d'activité 2014-2015 qui témoigne non seulement des belles avancées que l'école a pu mettre en œuvre

grâce à l'engagement et au travail soutenu des équipes enseignantes, administratives et techniques, mais aussi d'une profonde mutation nationale dans le regard porté sur l'architecture et dans son appropriation par chacun.

En étant associé à la Stratégie Nationale pour l'Architecture lancée en octobre 2014 par Fleur Pellerin, Ministre de la Culture et de la Communication, j'ai participé à l'élaboration de propositions plaçant et replaçant l'architecture au sein de la société, au cœur de la recherche et développement et de l'économie. Mon expérience en tant que directeur d'école d'architecture m'a permis de faire part des réalités et de proposer des orientations afin que l'école, ses étudiants, jeunes diplômés et partenaires profitent en retour de mon investissement sur le plan national.

J'ai ensuite souhaité, fort du soutien de l'ENSA de Strasbourg, de l'INSA, des représentations locales de l'Ordre des Architectes et des Maisons de l'Architecture, lancer en juillet 2015 l'initiative Région Architecture, pour unir nos atouts et attentes afin que la stratégie nationale se décline en région. A la veille de la réorganisation territoriale de notre pays, il est en effet apparu plus qu'opportun de se fédérer autour d'un projet commun afin que les compétences de tous les acteurs et futurs acteurs de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de la construction constituent une plus-value sur les territoires de la future grande région.

Le rôle d'un directeur d'école d'architecture se situant bien au-delà de sa seule mission de direction d'un établissement d'enseignement supérieur, je souhaite que mon engagement de tous les instants serve à accompagner les transitions sociétales, économiques et énergétiques en donnant les moyens aux étudiants, enseignants, praticiens et chercheurs de conforter leur position et de relever les défis présents et futurs.

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE FRANCINE AUBRY-BEGIN



C'est dans le contexte riche et dynamique de l'année universitaire 2014-2015 - que vous découvrirez à la lecture des pages suivantes - que j'ai pris

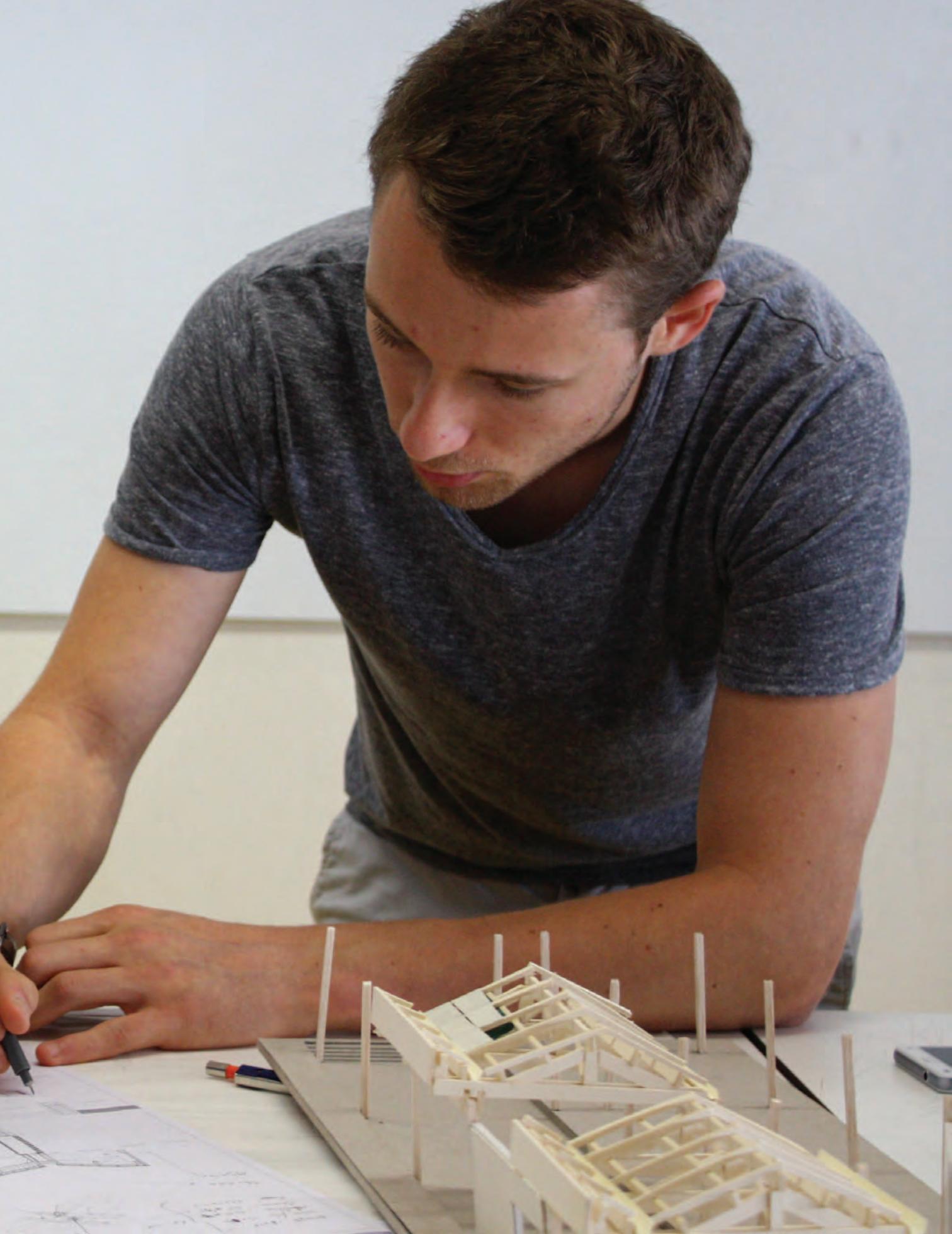
place au sein de l'ENS Architecture de Nancy en tant que présidente du conseil d'administration, renforçant ainsi la parité au sein de la gouvernance. Heureuse de succéder à Jacques Wermuth, je me suis immédiatement engagée dans la poursuite et le développement des actions de partenariat contribuant à la visibilité et au rayonnement de l'école.

Au terme de cette année, je constate avec une grande satisfaction que la place de l'ENS Architecture de Nancy, déjà connue et reconnue, a encore progressé au cœur de la région et de la cité. Les solides fondations

dont elle bénéficiait déjà sont toujours plus ancrées sur le territoire à différentes échelles, et ses compétences sont fréquemment sollicitées par les acteurs publics et les entreprises.

Grâce à ma formation d'architecte, ma connaissance des territoires et de leurs enjeux, j'ai réaffirmé par ma présence l'ouverture toujours plus large d'une école qui se positionne au cœur des débats socio-économiques et sait les accompagner. Ainsi mes rencontres avec des acteurs majeurs régionaux et locaux ont participé à la mise en place de nouveaux moyens permettant d'accompagner les mutations des savoirs et des métiers.

Pour toutes ces raisons, je salue l'investissement et l'action du directeur, des enseignants et de l'équipe administrative et technique qui déploient au quotidien énergie et compétences afin d'offrir aux étudiants et jeunes diplômés de belles opportunités pour l'avenir.



FONDAMENTAUX

L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY

STRATÉGIE NATIONALE POUR L'ARCHITECTURE : UNE RÉFLEXION POUR L'AVENIR DE LA PROFESSION

LE POINT DE VUE DE
MARIE ZAWITOWSKI,
ARCHITECTE DIPLÔMÉE D'ETAT

Le 20 octobre 2014, Fleur Pellerin, Ministre de la Culture et de la Communication a présenté sa Stratégie Nationale pour l'Architecture. Renouveler le regard sur l'architecture, sensibiliser les citoyens à la création architecturale, reconnaître la valeur culturelle, économique, environnementale et sociétale de ce secteur... cette stratégie consiste à rendre l'architecture accessible à tous. Dès février 2014, trois groupes de travail au niveau national ont été constitués, qui ont pu explorer les thèmes « sensibiliser-mobiliser », « innover » ainsi que « développer » et croiser leurs approches pour aboutir à des propositions stratégiques pour les différents volets de la discipline architecturale. Marie Zawitowski était co-animatrice du groupe ayant travaillé sur le volet « innover ». Architecte diplômée d'Etat par l'école d'architecture de Paris-Malaquais en 2004 et lauréate AJAP 2014, elle dirige son agence OnSite avec son mari Keith entre les Etats-Unis et la France.

Quels étaient les enjeux pour le ministère sur l'élaboration de la stratégie ?

Le ministère a fait un effort d'écoute sans précédent pour donner une réponse au plus proche des enjeux et des attentes des acteurs de l'architecture. C'est sur cette approche toute en patience et persistance que repose la valeur de cette initiative, qui contrairement à un simple effet d'annonce, a pour vocation à s'inscrire dans la durée.

Quelle a été votre mission dans le processus d'élaboration de la stratégie ?

J'étais en charge, aux côtés des architectes Marc Barani, Grand Prix national de l'architecture 2013, et Paul Chanterau de l'association Bellastock, de conduire et d'animer le groupe de travail « innover ». Ce groupe rassemblait aussi Francine Fort, directrice d'Arc en Rêve, Isabelle Moulin, Secrétaire générale chez European, Brice Piechaczyk, architecte diplômé d'Etat à l'agence ENIA, et Lorenzo Diez, Directeur de l'ENSArchitecture de Nancy, également rapporteur du groupe. Je souligne toutes ces participations car c'est la pluralité des personnalités et des perspectives au sein de notre groupe qui nous a permis de faire des propositions emblématiques telles que le « permis de faire », les « chantiers démonstrateurs », ou encore la mise en place de « chaires partenariales d'enseignement et de recherche ».

Quelle est la place pour la recherche et l'innovation dans les enjeux de la Stratégie Nationale pour l'Architecture ? Quels sont les impacts directs dans les écoles d'architecture ?

La recherche et l'innovation font partie intégrante de la Stratégie Nationale pour l'Architecture, car elles ont un impact direct sur la qualité architecturale et sur le futur de la profession. Dans ce contexte, les écoles d'architecture ont un rôle primordial à jouer : tout d'abord, parce que l'éducation des jeunes générations d'architectes, et notamment l'éveil de leur esprit d'initiative, sont un potentiel à ne pas négliger. Ensuite, parce que le temps universitaire diffère du temps professionnel, et permet l'exploration de nouvelles approches de façon approfondie, amorçant ainsi les questionnements nécessaires à l'évolution des modes de pensée. Enfin, parce que le rôle premier des écoles est d'instruire, transmettre du savoir et

savoir-faire, ce qui en font des acteurs privilégiés pour renforcer la capacité de l'architecture à répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Quelles sont les principales conséquences/apports sur la profession d'architecte ?

Au delà de toute mesure en particulier, la Stratégie Nationale pour l'Architecture a mis l'architecture au centre du débat public. L'objectif premier n'est pas de renforcer la position des architectes, mais de rappeler l'importance du cadre de vie en soutenant des approches et initiatives qui y sont sensibles dans l'intérêt de tous les citoyens. Cette prise de conscience collective, que vise l'ensemble des mesures de la Stratégie Nationale pour l'Architecture, est avant tout une opportunité et une responsabilité pour les architectes de démontrer la valeur de l'architecture, et par conséquent la leur.

Le Rapport des groupes de réflexion remis le 7 juillet 2015 à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication est téléchargeable sur le site du ministère :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ressources/Rapports/Strategie-nationale-pour-l-architecture>



Marie Zawitowski / Photo AJAP 2014

LE BUDGET PAR DESTINATION : POUR UNE VISION STRATÉGIQUE SUR LE BUDGET

INTERVIEW DE BERNADETTE CLAVEL,
DIRECTRICE ADJOINTE
À L'ENSARCHITECTURE DE NANCY

Depuis le 13 août 2014, la réforme de la comptabilité publique fixe le cadre budgétaire et comptable des organismes publics. Présentation du budget par destination et pluriannualité sont deux principes majeurs de la réforme. Bernadette Clavel, directrice adjointe de l'ENSArchitecture de Nancy explique ce dispositif.

Qu'est ce que le budget par destination ?

Il correspond à la volonté de l'école de voir clair sur la répartition de son budget. Auparavant il était compliqué d'avoir une vision sur la part du budget consacrée à la formation, à la recherche, à la valorisation des actions culturelles et enfin aux fonctions support. Lorsque l'école a mis en place les comités thématiques, nous souhaitions avoir cette vision nous permettant de connaître puis ensuite de définir les moyens que se donne l'école pour développer la recherche, les formations, etc. Avec la comptabilité telle qu'elle existait auparavant, cette vision restait difficile. Parallèlement est arrivée la réforme de la comptabilité publique qui s'impose à tous les services de l'Etat et à tous les établissements publics de France et qui va exactement dans le même sens. Les deux démarches ont coïncidé. Notre volonté est donc devenue une obligation. Le budget par destination, consiste à classer les dépenses et les recettes dans les quatre grandes familles évoquées précédemment, liées aux activités.

Comment l'école s'est préparée à sa mise en place ?

Nous avons pris pour point de départ la loi LOLF (loi organique relative aux lois de finances) qui avait révolutionné la comptabilité publique voici plusieurs années. Cette loi exigeait un classement en grandes catégories. A partir de cette loi, nous avons décortiqué nos activités pour décliner les grandes familles. Par exemple, la formation se décline par la masse salariale des enseignants, les outils pédagogiques, le matériel acheté pour la pédagogie, etc. La déclinaison se fait de manière de plus en plus fine et s'effectue par niveau, le dernier niveau pouvant concerner une opération individualisée.

Quelles difficultés a-t-il fallu surmonter pour assurer son bon fonctionnement ?

Le premier travail a été de parvenir à un accord en interne. J'ai pour ma part beaucoup réfléchi avec le responsable du département Ressources car nous devions mettre au point un système de classement des dépenses sous forme de grille. En effet, les agents traitant les factures doivent pouvoir imputer les dépenses au bon endroit. Nous avons également fait face à une difficulté technique liée à notre outil qui était inadapté. Nous avons fait appel à un fournisseur afin de changer l'outil informatique et acquérir une application sur mesure. Le département ressources cherche encore aujourd'hui à le faire fonctionner plus facilement. Nous avons pris de l'avance puisque ce travail a été effectué environ un an avant que la loi ne l'impose. Maintenant que c'est chose faite, de nouvelles contraintes sont apparues et se sont précisées. Chaque jour nous améliorons le système mais la période d'adaptation a été très difficile pour les équipes. L'outil ne fonctionnait pas à la hauteur de nos attentes mais il s'avère que toutes les écoles



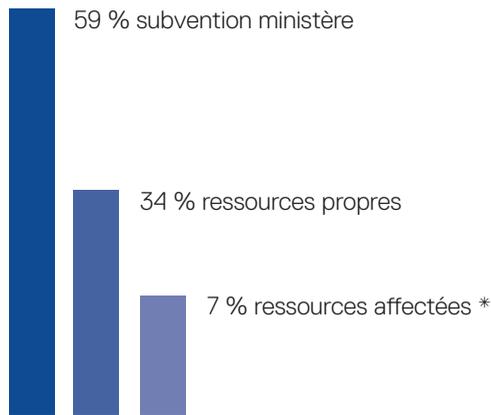
d'architecture ont été dans la même situation. D'après les échos que nous en avons, nous nous en sortons bien même si cela n'occulte pas les difficultés techniques, le surcroît de travail et parfois le « chômage technique » quand les agents ne pouvaient pas travailler en raison des dysfonctionnements de l'outil.

A l'heure actuelle, subsiste-t-il des changements auxquels il est encore nécessaire de s'adapter ?

La réforme budgétaire était d'ampleur nationale. Il nous faudra encore environ un an pour parvenir à nous adapter et pour que l'outil informatique soit conforme aux nouvelles réglementations. Actuellement, des réunions se tiennent en haut lieu avec le ministère des Finances, le ministère de la Culture et de la Communication, notre fournisseur informatique et l'école d'architecture

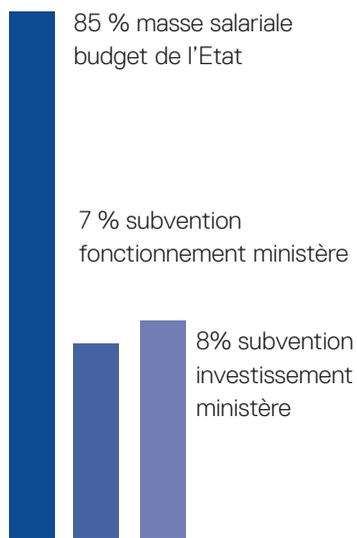
de Nancy. L'enjeu est de pouvoir surmonter les difficultés rencontrées. Nous ne sommes pas les seuls, ces réunions ont lieu avec les autres ENSA. Nous n'en sommes donc pas encore sortis mais cela est lié à l'importance de la réforme. Malgré ces difficultés, déjà aujourd'hui nous pouvons mesurer l'intérêt de ces nouvelles pratiques qui permettent d'engager un véritable « débat d'orientation budgétaire » au sein de l'établissement. Nous pouvons aussi développer plus facilement une vision pluriannuelle de nos projets.

LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES

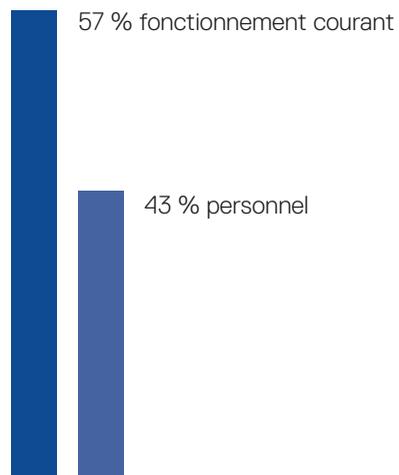


recettes de fonctionnement : 2,9 M€

* ressources destinées à des opérations spécifiques



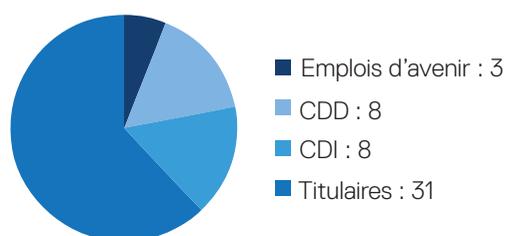
budget consolidé 2014 : 6,4 M€



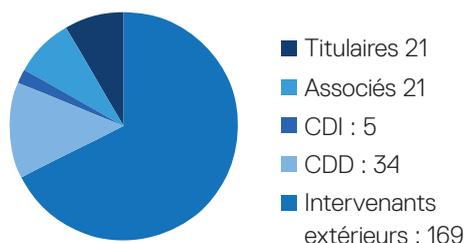
dépenses de fonctionnement : 2,9 M€

RESSOURCES HUMAINES

Personnels administratifs :



Enseignants :



LES INSTANCES COMPETENTES SUR LES RH

Conseil d'administration
 Direction
 Comité technique
 Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
 Comités thématiques (CEVE, CSR, CP, CCV, CRI, CMRP)

Administration

Secrétariat de Direction
 Département Recherche
 Département Etudes
 Département International et Partenariats
 Département Valorisation
 Département Documentation
 Département Infrastructure
 Département Ressources

GROUPES DE DISCIPLINES

Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine – TPCAU
 Sciences et techniques pour l'architecture – STA
 Art et techniques de représentation – ATR
 Histoires et cultures architecturales – HCA
 Sciences humaines et sociales pour l'architecture – SHSA
 Villes et territoires – VT

LES ACTEURS

Arrivées

Équipe enseignante :

Christelle Chalumeaux – concours (ATR)
 Manuela Franzen – concours (TPCAU)
 Hervé Gaff – concours (SHSA)

Équipe administrative :

Bérengère Petit – mutation (assistante de direction)

Départs

Équipe enseignante :

Laurent Beaudouin – mutation (TPCAU)
 Anne-Marie Crozetière – retraite (TPCAU)
 Claude Malchiodi – retraite (TPCAU)
 Pascale Richter – mutation (TPCAU)

Équipe administrative :

Catherine Chevrier – mutation (secrétaire pédagogique)
 Daniel Pigato – retraite (agent de maintenance)

LES EMPLOIS D'AVENIR : UN RENFORT POUR L'ÉCOLE, UNE OPPORTUNITÉ POUR LES JEUNES

INTERVIEW CROISÉE DE SARAH MILAT, DOCUMENTALISTE ET DE SILHAM MOUTAHAMMISS, RESPONSABLE DES ARCHIVES

Dans le cadre de la campagne nationale et ministérielle de développement des emplois d'avenir, l'école a souhaité répondre à l'effort national pour aider les jeunes les plus éloignés de l'emploi à s'insérer professionnellement.

Ce dispositif permet aux établissements de disposer d'aides financières pour le recrutement de jeunes en emploi d'avenir. En contrepartie, les jeunes bénéficient de la part des établissements d'une expérience professionnelle et d'une formation professionnelle diplômante destinée à faciliter leur insertion au terme du contrat.

L'ENSArchitecture de Nancy a donc accueilli trois jeunes et a établi pour chacun d'eux un programme individuel de formation pour les aider à acquérir un métier et augmenter leurs chances de trouver un travail à l'issue du contrat annuel renouvelable deux fois. Gino Villaume travaille au département Infrastructure pour l'entretien du bâtiment, Silham Moutahammiss, au département Ressources pour la gestion des archives et Sarah Milat à la Documentation.

Quelle fonction a le contrat d'avenir dans l'école ?

Sarah Milat : Sa fonction première est la découverte d'un métier. Personnellement, je ne viens pas d'une formation de documentaliste et je ne connaissais pas du tout ce contrat. Lorsqu'on me l'a proposé, j'ai décidé d'accepter parce que c'était une bonne opportunité qui se présentait.

Silham Moutahammiss : Le contrat d'avenir est un grand avantage à la fois pour l'école qui peut

bénéficier d'avantages financiers, mais aussi pour l'agent puisque ce contrat permet une entrée sur le marché de l'emploi pour ceux qui en sont exclus.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

Silham Moutahammiss : Plusieurs conditions doivent être réunies :

avoir entre 16 et 25 ans (30 ans si le jeune est reconnu travailleur handicapé), être sans emploi et totaliser au moins 6 mois de recherche d'emploi lors des 12 derniers mois, avoir un niveau bac ou être sans diplôme, rencontrer des difficultés d'insertion dans la vie active, être domicilié dans une zone urbaine sensible (ZUS) ou une zone de revitalisation (ZRR).

Un jeune ayant un niveau supérieur au niveau IV de la nomenclature officielle (niveau brevet professionnel (BP), du brevet de technicien (BT), du baccalauréat professionnel ou du baccalauréat technologique) peut bénéficier d'un emploi d'avenir grâce à une dérogation.

Sarah Milat : Chaque dossier est étudié et traité au cas par cas. Dans mon cas c'est un peu spécial parce que j'ai eu mon bac et un niveau bac+2. J'ai été au chômage pendant un certain temps, je ne trouvais pas d'emploi et je ne savais pas vraiment vers quoi m'orienter. J'ai eu la chance d'avoir ce poste très rapidement. Quand je recherchais un travail, Pôle Emploi m'a orientée vers la mission locale qui m'a parlé des contrats d'avenir.

Quelle expérience ce contrat vous a permis d'acquérir dans le monde du travail et sur votre poste précis ?

Sarah Milat : En ce qui concerne mon poste, cela m'a tout apporté puisque je ne connaissais rien au domaine de la documentation. Je n'avais donc pas d'attente précise, pas d'a priori. Cela a été une bonne découverte. Puis, pour parler d'une façon

générale, il se trouve que j'avais fait des stages en entreprise, donc j'avais déjà mis un pied dans le monde du travail.

Silham Moutahammiss : Cette expérience m'est très bénéfique, j'ai acquis certaines compétences professionnelles telles que la gestion du traitement des archives. Je travaille notamment avec les archivistes du ministère de la Culture et de la Communication et les archives départementales de Meurthe-et-Moselle, ce qui me permet de bénéficier de leur expérience pour mieux comprendre l'activité professionnelle.

Quel rôle vous a-t-on confié au sein de votre département ? Quelles sont vos missions précises ?

Sarah Milat : J'ai commencé par m'occuper presque exclusivement du prêt de documents pour me familiariser avec les agents, les enseignants et les étudiants. Au fur et à mesure, je me suis vue confier plus de tâches. Par exemple, je m'occupe actuellement de ce qu'on appelle « le bulletinage de revues ». C'est à dire que lorsque l'on reçoit les magazines, je les référence dans un fichier sur le portail dédié. Je m'occupe également du pré-catalogage. On m'a rapidement confié la tâche du catalogage de diplômes mais ce n'est pas l'une de mes missions principales.

Silham Moutahammiss : Mon travail consiste à étudier les méthodes de travail du personnel en termes d'archivage, à les modifier ou à en proposer des nouvelles. En entretenant de bonnes relations avec les agents de l'école, je suis en mesure de proposer plus facilement des projets archivistiques.

Que pouvez-vous retenir de cette expérience pour votre avenir professionnel ?

Sarah Milat : Le contrat d'avenir dure trois ans et implique une formation obligatoire. Cette formation me permettra d'obtenir une qualification. Cela me



permettra de travailler dans d'autres bibliothèques au terme de ce contrat. La qualification me placera « en haut de la liste ». Pour l'instant c'est une bonne expérience qui me donne des pistes pour l'avenir mais rien n'est clairement défini. En tout cas, cet emploi m'a aussi permis d'intégrer pendant un an un réseau via la formation que je fais actuellement : l'association des bibliothèques de France (ABF).

Silham Moutahammiss : Je retiendrai tout particulièrement les relations humaines qui se construisent au fur et à mesure. Il y a une véritable entraide qui se développe avec l'ensemble des agents et qui est d'autant plus forte avec mes collègues sous contrat d'avenir. Ce qui est intéressant, au delà de la solidarité qui nous rassemble, c'est le fait qu'on « grandit » ensemble. On évolue dans notre vie professionnelle et on évolue avec la vie de l'école.

TRAVAUX À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY : UN BÂTIMENT EN ÉVOLUTION

Au cours de l'année universitaire 2014-2015, une campagne de travaux a été menée au sein de l'école d'architecture de Nancy, principalement concrétisée par une mise aux normes de différents espaces du bâtiment ainsi que par l'acquisition du nouveau matériel technique.

Le chemin sécurisé de la toiture-terrasse du bâtiment a été mis aux normes. Cet espace également appelé « ligne de vie » permet des interventions assurées avec harnais et sangles. Plusieurs câbles sont répartis à différents points forment un véritable chemin facilitant un déplacement sans risque sur la totalité de la surface du toit. La précédente ligne de vie qui n'était plus aux normes a été entièrement retirée et remplacée par un nouvel ensemble assurant une plus grande sécurité pour les agents qui l'utilisent sur la toiture de l'ENSarchitecture de Nancy ainsi que sur la façade.

En prévision de la future campagne de travaux prévue pour l'année 2015-2016, des aménagements ont également été effectués au 1er étage de l'établissement. Les salles de cours ont été modifiées pour gagner de l'espace. Ces travaux ont été programmés pour anticiper la future création du plateau recherche qui regroupera les deux laboratoires : le Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie (MAP-CRAI) et le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC).

Une rampe d'accès destinée aux personnes à mobilité réduite a été installée du côté rue Bastien-Lepage conformément à la loi du 11 février 2005 sur l'accessibilité des lieux publics. L'école nationale supérieure d'architecture de



Nancy est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite par chacune de ses entrées : Parvis Vacchini et entrées de la rue Bastien-Lepage.

Egalement, le matériel audiovisuel des deux amphithéâtres de l'école a été remis à niveau. L'ENSarchitecture de Nancy a fait l'acquisition de nouveaux amplificateurs sonores, enceintes, lecteurs et autres appareils audiovisuels afin de remplacer le matériel « obsolète » par des outils plus performants. Désormais, l'intervenant a la possibilité de contrôler le système audiovisuel de chaque amphithéâtre depuis une tablette tactile installée sur le pupitre. Cette nouvelle commande permet une navigation simple et rapide par rapport au matériel précédent.

Dans la continuité de l'acquisition du nouveau matériel, la plateforme informatique Papercut a été installée à l'atelier de création numérique. Il s'agit d'un logiciel de gestion des impressions facilitant la visibilité des flux et le contrôle des coûts. Ce logiciel est compatible avec tout type de système d'exploitation et tout type d'imprimante. Une étude de couverture wi-fi a été réalisée avec l'Université de Lorraine, pour l'ensemble des salles de cours du bâtiment pour permettre l'utilisation de Papercut en tout point de l'école.

Les impressions peuvent être suivies et gérées efficacement grâce aux fonctionnalités qui rendent le logiciel intuitif et pratique d'utilisation. Papercut permet aux étudiants d'être quasi autonomes lorsqu'ils souhaitent effectuer des impressions. Ils ont la possibilité de créer rapidement un compte en ligne et de payer en transférant leurs fonds sur leur carte d'étudiant. Parmi les nombreux avantages offerts par Papercut, la visibilité accrue sur le coût global du poste Impression de l'établissement est indéniable. Le logiciel prévoit la synchronisation avec l'annuaire de l'école. Papercut facilite la mise en place des politiques d'impression. Il offre la possibilité de gérer les comptes par groupe ou par événement. Enfin, Papercup renseigne les utilisateurs sur leur impact environnemental. Ils en sont informés selon différents critères tels que l'impact de leurs impressions sur le nombre d'arbres abattus, leur empreinte carbone, leur consommation énergétique symbolisée par le volume d'heures d'utilisation d'une ampoule 60W. Ce type de fonctionnalité permet d'informer, sensibiliser et responsabiliser les usagers.

LES PARTENARIATS : DES ALLIÉS POUR FAIRE VIVRE L'ÉCOLE

L'activité du département « Partenariat et Relations Internationales » consiste en la recherche de partenariats et de financements auprès de multiples institutions et organismes (ministère de la Culture et de la Communication, direction régionale des affaires culturelles, collectivités territoriales, entreprises et autres). Elle comprend également l'organisation de la collecte de la taxe d'apprentissage.

1. ELABORATION DE PARTENARIATS ET RECHERCHE DE FINANCEMENTS

La recherche de partenariats a pour objectif de développer et de soutenir les actions de l'école en matière de pédagogie, mais aussi le développement scientifique et de la recherche ; elle contribue également au soutien financier des ces actions.

Elle aboutit notamment à des propositions de sujets destinés aux étudiants, à des conventions de stage, à l'élaboration de programmes de recherche et parfois, à des contrats d'embauche. Elle contribue à la valorisation de l'établissement.

En 2014-2015, plusieurs conventions ont été signées avec des établissements étroitement liés à la pédagogie de l'école. Citons notamment la convention avec la société Clairefontaine pour la Semaine intensive de Dessin (Fourniture de cahiers A3), la convention avec la ville de Reims pour la Semaine Architecture et Patrimoine, la convention avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy pour développer un certain nombre d'actions, etc.

L'école d'architecture a présenté des demandes de subvention auprès de partenaires institutionnels afin de soutenir ses actions en matière de pédagogie et de recherche. Le Conseil Régional de Lorraine constitue un partenaire essentiel : il a contribué au financement des formations innovantes telles que l'atelier réalisé à Lunéville - La canopée architecturale et urbaine ; il a également soutenu des formations et des dispositifs qui favorisent le développement de la recherche.

2. AUTRES ACTIVITÉS

L'école participe activement aux salons étudiants organisés dans le Grand Est (Troyes, Reims, Metz), ainsi qu'au Luxembourg.

Elle loue aussi ses locaux à des partenaires extérieurs pour les manifestations qu'ils organisent.

Enfin, l'établissement est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage. Cependant, le recentrage des fonds vers les organismes de formation professionnelle développant l'apprentissage explique des résultats en baisse.

L'école d'architecture participe à l'activité associative existant sur son territoire (cotisations, participation aux réunions et événements organisés par les associations partenaires). Il s'agit d'associations ou d'organismes qui interviennent dans des domaines proches de l'architecture (environnement, construction, culture, patrimoine, etc.).

L'ensemble des relations ainsi établies a des impacts directs et indirects sur la pédagogie, sur la recherche et participe au rayonnement de l'école.

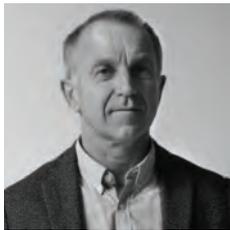


UNE MISSION DU CMRP : INTÉGRER LE MÉCÉNAT DANS LA STRATÉGIE GLOBALE DE L'ÉCOLE

INTERVIEW CROISÉE DE BERNADETTE CLAVEL,
DIRECTRICE ADJOINTE ET DE MARC VERDIER,
ENSEIGNANT, PRÉSIDENT DU CMRP

Le Comité des Moyens des Ressources et des Personnels (CMRP) est une instance de gouvernance de l'ENSArchitecture de Nancy. Il se trouve au croisement des cinq autres comités thématiques participant chacun à la stratégie de l'école : le comité des études et de la vie étudiante (CEVE), le comité scientifique et de la recherche (CSR), le comité professionnel (CP), le comité de la culture et de la valorisation (CCV) et le comité des relations internationales (CRI). Le CMRP s'est réuni le 1er juin 2015 dans le but de développer le mécénat à l'école. Bernadette Clavel et Marc Verdier, tous deux membres du comité, nous livrent leurs retours sur les réflexions et conclusions émises lors de cette réunion spéciale Mécénat.

Quelles sont les principales missions/priorités du CMRP ? Pourquoi le CMRP s'intéresse de la question du mécénat ?



Marc Verdier : Le Comité des Moyens des Ressources et des Personnels a été créé au même titre que les cinq autres comités en 2012. Il est composé de personnels

administratifs, d'enseignants et de personnalités extérieures qui alimentent la réflexion sur la stratégie de l'école. Le travail du CMRP, à l'interface des autres comités, consiste à recueillir les projets hiérarchisés des différents comités, projets à un an avec une visibilité à trois ans et avec une planification en dépenses et en recettes. L'objectif est d'avoir une meilleure répartition des moyens de l'école et d'identifier de nouvelles

ressources à aller chercher à l'extérieur. Le mécénat permet une défiscalisation qui représente 66%, ce qui n'est pas rien. C'est une opération qui est un bénéfice à la fois pour l'école et pour le mécène.

Bernadette Clavel : En ce qui concerne la question du mécénat, à l'heure actuelle, l'école développe beaucoup de partenariats mais peu de mécénat. A travers notre analyse du budget, nous nous sommes aperçus que le mécénat pouvait être un atout pouvant nous apporter des moyens pour développer des actions au niveau de la pédagogie et de la recherche. Cela correspond aussi à une volonté du ministère de la culture et de la communication qui incite les établissements publics à développer leurs ressources propres. A l'école, de nombreux partenariats ont été développés. Nous travaillons avec des entreprises du bâtiment et aussi des sociétés en relation directe avec le secteur de l'architecture, ainsi qu'avec des collectivités territoriales pour développer des actions pédagogiques et de recherche. Mais dans le cadre d'un partenariat, le partenaire finance une partie de l'action en collaboration avec l'école et les deux partenaires doivent se mettre d'accord sur le déroulement de l'opération. C'est une véritable co-construction. Le mécénat est différent, c'est une action qui se développe avec l'appui de mécènes et qui bénéficie des déductions fiscales pour l'entreprise. Le mécène n'intervient pas sur l'action qui est développée par l'école, il en partage les valeurs. Il est donc très important pour nous de réaliser un travail de fond pour identifier nos valeurs. Et ce sont celles-ci que l'on va mettre en avant pour nos futurs mécènes.

Au cours de cette réunion spéciale mécénat, nous avons identifié plusieurs pistes grâce aux personnalités extérieures de l'école, notamment Patrice Thomassin, président de l'association Rives de Meurthe à Nancy. C'est lui qui a suggéré d'inviter Monsieur Gallinella, gérant de la société

Patrimoine Consultant, qui a une très bonne expérience dans le domaine du mécénat. Nous avons pu profiter de son savoir-faire, de son expertise pour commencer à appréhender cette question qui est nouvelle pour l'école.

Qu'est-ce qui a incité la programmation de la réunion spéciale mécénat et quelles en ont été les conclusions ?

Marc Verdier : Grâce aux personnalités extérieures membres du CMRP, nous avons pu échanger avec des entrepreneurs qui ont déjà « manipulé » le concept de mécénat. La présence de personnes expérimentées autour de nous, a été tout à fait intéressante. Il faut bien entendu être précis sur ce qu'est le mécénat, se dire qu'on ne va pas chercher 25 entreprises sur 25 opérations. Il est préférable d'avoir des accords simples et clairs. Donc la réunion mécénat a permis en interne de mieux comprendre ce que cela peut nous apporter. Pour nous c'était important d'avoir des témoignages de l'extérieur car nous sommes néophytes en la matière. Il est important de développer une stratégie qui soit claire, à laquelle les entreprises peuvent adhérer avec une à trois grandes opérations sur lesquelles elles peuvent s'impliquer.

Bernadette Clavel : Nos conclusions ont été qu'on ne développera pas le mécénat tout azimut mais que l'on va cibler des opérations phares qui vont intéresser des mécènes. Pour le moment, nous en avons identifié une première : la folle journée de l'architecture. Mais pour les prochaines années, il nous faudra développer le mécénat sur d'autres opérations phares.

Qu'est ce que cela implique pour le fonctionnement des autres comités ?

Marc Verdier : Le CMRP a des relations transversales avec les autres comités. Il faut absolument que l'on puisse coordonner nos

efforts et nos propositions afin de mettre en évidence une stratégie qui puisse être facilement compréhensible par les mécènes. Aujourd'hui, ce n'est pas encore suffisamment clair car l'école mène énormément d'actions extrêmement intéressantes et porteuses d'une vraie valeur. L'enjeu est de pouvoir mettre tout ça en musique pour créer une « symphonie » avec un titre simple. On peut mettre tous les instruments dans tous les sens, cela ne fait pas un orchestre si chacun se contente de jouer sa partition. C'est ce qu'on est en train de faire et ce n'est pas un travail qui se fait en six mois.

Bernadette Clavel : Pour les enseignants et les chercheurs de l'école, la question du financement est d'ailleurs souvent abstraite et secondaire puisqu'il semble évident que si l'école a un budget, elle finance. Or, nous sortons de cette logique. Il faut vraiment arriver de plus en plus à une logique consistant à prévoir des ressources en fonction des projets. Bien sûr, en premier lieu, le budget de l'école qui est alimenté principalement par les crédits du ministère tient son rôle mais nos ressources proviennent aussi des partenariats. Ça ne date pas d'aujourd'hui, cela se fait déjà depuis plusieurs années et se développe de plus en plus. Nous pensons résolument qu'il faut réfléchir en intégrant l'univers économique et professionnel qui nous environne lorsqu'on initie un projet d'envergure. Il faut se tourner vers des structures, des entreprises, des collectivités qui pourraient être intéressées par nos projets. Bien sûr l'intérêt est financier, budgétaire au départ pour les deux parties, mais il permet aussi et surtout de tisser des liens, renforcer le développement d'actions et générer des débouchés pour les étudiants. Les mécènes peuvent aussi construire leurs projets de communication et accroître leur notoriété. En somme, nous avons les uns et les autres tout intérêt à favoriser des interactions avec notre environnement économique et professionnel.

LES MÉTIERS : ETUDE STRATÉGIQUE SUR LA FORMATION PERMANENTE DES ARCHITECTES



L'école d'architecture a ainsi bénéficié d'un soutien financier, afin de conduire en 2014 une étude stratégique sur la formation professionnelle continue sur son « territoire » (Lorraine, Champagne-Ardenne, régions étendues à la Franche-Comté et la Bourgogne) et d'initier la mise en œuvre de premières actions induites. Cette étude est pilotée par le Comité professionnel, réuni plusieurs fois au printemps, puis à l'automne 2014 avec ses partenaires représentant le monde professionnel.

Le régime administratif et financier des écoles d'architecture fixé par décret précise qu'elles ont notamment pour objet la formation permanente des professionnels de l'architecture.

Le ministère de la Culture et de la Communication souhaite que les écoles d'architecture s'impliquent davantage dans la formation professionnelle continue, apportant une réponse aux besoins en matière de formation professionnelle, complémentaire à la formation initiale.

Il propose donc des appels à projets destinés à soutenir les actions de formation permanente conduites par les écoles, de même qu'il accompagne par ailleurs les opérateurs proposant des formations structurantes dans ce domaine.

Partant d'un état des lieux nourri par plusieurs rencontres avec les acteurs en place, l'étude livre un premier diagnostic indiquant que le nombre des architectes formés diminue, les organismes de formation sont en difficulté et les enjeux d'adaptation du cadre de vie aux évolutions sociales, environnementales, économiques sont stratégiques.

Cette étude permet de disposer de constats précis, puis de proposer, aux côtés des représentants de la profession et des organismes de formation, une offre de formation complémentaire, adaptée aux territoires et à leurs paysages professionnels spécifiques, adossée aux compétences développées à l'école d'architecture dans la formation initiale dispensée ou dans ses laboratoires de recherche. L'offre intègre une valorisation et des formats inédits (exemple : le cycle de conférences courtes).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RENOUVELLEMENT DES COLLÈGES ENSEIGNANTS ET ADMINISTRATIFS- TECHNIQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (CA) est la première instance de gouvernance de l'établissement. Il est composé de 4 collèges, dont 3 sont composés de membres élus. L'année 2015 a connu des changements importants avec le renouvellement de 2 collèges sur 4.

Des élections ont eu lieu le 8 juin 2015 pour renouveler les 4 enseignants du CA et les 2 représentants du personnel administratif et technique pour un mandat de 3 ans.

Ainsi, Francine Aubry-Begin, présidente du CA, et Lorenzo DIEZ, directeur, ont accueilli au CA du 10 juillet 2015 les 6 nouveaux membres. Antoine Carolus, Gilles Duchanois, Béatrice Laville, Marc Verdier représentent les enseignants. Jérôme Huguenin et Vincent Marchal représentent le personnel administratif et technique.

DIALOGUE SOCIAL

RENOUVELLEMENT DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU COMITÉ TECHNIQUE ET AU COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le comité technique (CT) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sont des instances de dialogue social essentielles dans la vie de l'école. Des élections nationales ont eu lieu le 5 décembre 2014 dans les trois fonctions publiques pour renouveler les élus des représentants du personnel au sein de ces instances, sur la base de listes de candidats affiliés ou sympathisants des organisations syndicales nationales.

Les personnels de l'école ont fait le choix de ne pas constituer de liste de candidature, ce qui fait que les élections n'ont pas eu lieu. L'école a alors procédé, conformément aux consignes ministérielles, au tirage au sort des représentants du personnel pour désigner 4 membres titulaires et 4 membres suppléants. Les personnels administratifs,

techniques et enseignants ont donc été sollicités un à un dans l'ordre du tirage au sort jusqu'à ce que 8 personnes répondent favorablement pour siéger dans ces instances de dialogue social.

Ont donc été nommés par tirage au sort en tant que représentants du personnel les 4 membres titulaires suivants : Jean-Marie Petitdemange, Eric Touvenot, Marie-Annick Gaudaré, Lucien Colin et les 4 membres suppléants suivants : Florence Camarra, Cécile Fries-Paiola, Raphaël Cayre, Lara Callsen.

Les 8 représentants du personnel du CT et du CHSCT se sont très vite investis dans leur mission, se sont appropriés les thématiques de travail et de dialogue et participent à des groupes de travail thématiques pour approfondir des questions à la demande des comités pléniers.

Le groupe de travail du CT approfondit par exemple les questions liées à la politique de promotion au sein de l'école en liaison avec le ministère, et le groupe de travail du CHSCT élabore un état des lieux sur les risques psychosociaux pour proposer ensuite un plan de prévention conformément aux consignes nationales. Des propositions concrètes sur ces deux sujets devraient émerger les prochaines années et permettre une meilleure reconnaissance du travail réalisé par les agents et améliorer aussi le bien être au travail.

VIE ÉTUDIANTE : FONDS DE SOLIDARITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES

Le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) a été créé en octobre 2010 ; c'est une initiative de l'école d'architecture de Nancy, qui serait l'une des seules en France à s'être dotée d'un tel dispositif. Cette innovation, due à la réflexion d'un enseignant membre du conseil d'administration, est calquée sur des pratiques courantes dans l'enseignement supérieur.

Le FSDIE, pour lequel a été créée une ligne budgétaire spécifique, permet de financer des initiatives étudiantes, dans la mesure où elles participent à la dynamisation de la vie de l'école. Ce fonds est géré par une commission composée de personnels administratifs, d'enseignants et d'étudiants ; présidée par le directeur de l'école ou par son représentant, elle se réunit régulièrement pour valider les projets présentés. En 2014, pour exemple, une aide a été attribuée, sur décision du directeur, à l'association Soli'Raid :

Créée en 2009, Soli'Raid est une association humanitaire à but non lucratif composée essentiellement d'étudiants en architecture. Ses membres œuvrent à développer des projets dans les pays défavorisés principalement en Afrique et Amérique du sud. L'association cherche à apporter son aide aux populations de leurs pays cibles en particulier dans le domaine de l'éducation et de la santé. Ces actions sont multiples et variées selon leur nature et leur localisation géographique. A titre d'exemple, on peut retenir : la distribution de fournitures scolaires au Maroc, la construction d'un collège au Bénin, l'enseignement et la sensibilisation en Namibie.

L'association a fait appel au Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes en vue d'obtenir un soutien financier pour son projet de conception du centre de santé Ravenala dans la ville de Mandritsara à Madagascar. Afin de les soutenir dans leur projet, le Fonds de Solidarité et de Développement d'Initiatives Etudiantes a financé l'association Soli'Raid à hauteur de 2 000 euros au cours de l'année scolaire 2014-2015. Par le passé, l'association avait déjà bénéficié d'aides provenant du FSDIE ayant permis la concrétisation de deux projets au Bénin en 2010-2011 et 2013-2014.



LES LAURÉATS : DES ÉTUDIANTS ET DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE RÉCOMPENSÉS

Pauline Loisy / Prix Stanislas 2015

Chaque année, certains étudiants et anciens étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy sont récompensés pour leurs projets ou leurs travaux d'études. L'ENSArchitecture de Nancy est fière de leur parcours et tient à les féliciter pour leur réussite.

ALBUM DES JEUNES ARCHITECTES & PAYSAGISTES (AJAP) 2014

Avec le prix des Albums des jeunes architectes et paysagistes, le ministère de la Culture et de la Communication affirme son soutien à l'innovation architecturale et paysagère, sa volonté de promouvoir l'architecture et la qualité de la construction et du cadre de vie. Ce concours a pour objectif d'aider les lauréats à s'insérer professionnellement. Le concours AJAP bénéficie également du soutien de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Tous les deux ans, des jeunes architectes paysagistes de moins de 35 ans sont sélectionnés pour le ce concours européen de la jeune création architecturale et paysagiste.

En 2014, quatre diplômés de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy sont lauréats AJAP :

- Xavier Géant
- Agnès Hausermann
- Eleonore Nicolas
- Benoît Sindt

Tous les quatre ont créé le collectif d'architectes Studiolada situé à Nancy.

Ils ont été en charge de la scénographie de la Folle Journée de l'Architecture organisée à l'école en 2012.



PRIX DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS

L'Académie de Stanislas est une association créée à Nancy le 28 décembre 1750. Aujourd'hui elle porte un intérêt particulier pour la culture scientifique, littéraire, artistique et technique. Chaque année, l'Académie de Stanislas récompense les travaux de recherche de qualité fournis par des étudiants de Nancy, dont le prix d'architecture.

En 2014, le prix d'architecture a été décerné à Morgane Colas. Après avoir obtenu sa licence à l'ENSA de Versailles, elle a préparé son Master « Architecture, Histoire et Patrimoine » à l'ENSArchitecture de Nancy. Morgane Colas s'est intéressée à la transmission du patrimoine. Son travail portait sur le respect des oeuvres du passé et la volonté de la part d'un architecte de procéder à un nouvel acte créateur.

En 2015, le prix d'architecture a été décerné à Pauline Loisy. Elle s'est intéressée au problème de la ségrégation sociale et raciale dans la petite ville d'Otjiwarongo en Namibie. Son projet est de créer un Centre Communautaire qui doit être un lieu de contacts et d'échanges entre les parties est et ouest de la ville. A l'Ouest, la minorité blanche est détentrice de vastes espaces et vit dans des pavillons ou dans de grandes demeures. A l'Est, les plus déshérités de la population noire s'entassent dans les terrains hostiles, inondables et insalubres des bidonvilles.



FONDAMENTAUX

LES MISSIONS

LES ÉTUDES : RÉFORME DE LA PROCÉDURE D'ADMISSION

INTERVIEW D'ERIC VION, DIRECTEUR DES ÉTUDES À
L'ENSARCHITECTURE DE NANCY

Chaque année, de nombreux candidats à l'intégration de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy suivent la procédure d'admission. Après une sélection sur dossier, les candidats retenus passent un entretien de motivation qui détermine leur entrée à l'école d'architecture. La nouvelle réforme a pour but d'uniformiser la procédure d'admission entre les différents établissements d'enseignement supérieur d'architecture sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication (MCC). Eric Vion, directeur des études nous fait part de son point de vue sur son application.

Quelle est l'origine de cette réforme ? En quoi consiste-t-elle ? Comment a-t-elle été adoptée/intégrée à l'école d'architecture ?



Pendant de très nombreuses années, les écoles d'architecture, qui sont 20 en France sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, ont

procédé complètement différemment les unes des autres pour l'admission en première année. Leur justification n'était cependant pas convaincante pour le ministère qui recevait nombre de demandes d'explication de la part des candidats déçus de ne pas être admis dans les écoles d'architecture. Il était difficile d'expliquer la procédure puisqu'elle était variable d'une école à une autre. Pendant cette période, les écoles ont individuellement essayé de s'harmoniser sans trop de succès. Le ministère a donc engagé une procédure plus directive. Il a été décidé de revenir

aux fondamentaux des textes qui régissent les admissions stipulant que tout le monde a le droit d'entrer dans une école d'architecture et seule peut être opposée la capacité d'accueil des écoles. En revenant à ces fondamentaux, nous nous sommes demandé comment faire pour gérer la capacité d'accueil. Il était nécessaire de trouver un critère partagé dans toutes les écoles. Et le critère qui a été retenu, c'est de se baser, en tout cas pour ce qui est des lycéens, sur les notes obtenues pendant les années d'enseignement secondaire, principalement sur les notes obtenues aux épreuves anticipées du bac car elles ont l'avantage d'être communes partout sur le territoire. L'accent a été mis dans un premier temps sur les mathématiques, les langues et le français. Certaines écoles ne sont pas encore rentrées dans ce dispositif naissant, préférant conserver leur fonctionnement encore un an et essayant de voir le premier bilan avant de s'engager pour la rentrée 2016. La sélection sur la base du dossier scolaire du lycéen est complétée par un entretien de motivation avec les enseignants afin d'évaluer plus finement le profil du candidat et sa volonté d'entrer en école d'architecture et c'est l'objet de cet entretien. Il ne s'agit pas de mesurer ce que les personnes auraient accompli de manière périscolaire, par exemple une œuvre artistique, mais d'étudier leur intérêt pour les questions qui préoccupent les architectes.

Quel est l'impact de cette réforme sur les procédures d'admission ?

Il est nécessaire de rappeler ce que l'on faisait auparavant. Tous les candidats étaient convoqués pour une épreuve à Nancy. Nous avions certaines années 900 à 1 000 candidats qui participaient à trois épreuves. Il s'agissait pour nous de tester d'emblée leur motivation. S'ils étaient capables de venir passer cette épreuve pendant une demi-journée à l'école, cela signifiait déjà qu'ils avaient une vraie volonté.

Le premier effet mesurable de la réforme, a été une augmentation considérable du nombre de nos étudiants ayant obtenu une mention au bac. Environ 70% des étudiants en première année de la promotion 2015 ont eu une mention « bien » ou « très bien » au bac. Cela signifie que nous avons changé la sociologie de nos candidats. En revanche, cela n'a pas changé fondamentalement l'origine géographique. L'école accueille environ 10% d'étudiants qui viennent du monde entier. Le bassin de candidatures reste tout de même les régions de l'Est, la Lorraine en premier lieu, l'Alsace mais également la Bourgogne, la Franche-Comté, même si des candidatures arrivent de la France entière.

Cette nouvelle méthode vous semble-t-elle plus juste vis-à-vis des postulants ?

Nous avons toujours essayé d'être juste, tout du moins de nous montrer équitable et de mettre tout le monde sur un même pied d'égalité. D'une certaine façon, la procédure est plus juste dans la mesure où toutes les écoles font leur choix sur des critères assez proches et donc, être candidat à Nancy, à Strasbourg ou à Lille ne fait pas une grande différence. Ce que l'on pourrait considérer comme moins juste, c'est que nous procédons à une présélection sur le dossier scolaire. Ce système est très équitable car tous les élèves sont jugés de la même façon sur leurs résultats en première et en terminale. En revanche, en raison de leurs résultats insuffisants, nous écartons un certain nombre de personnes qui auraient peut-être pu réussir en architecture. Cela peut être une frustration pour ceux qui peuvent avoir la vocation de devenir architecte. C'est pour cela que nous avons des possibilités dérogatoires. Jusqu'à présent cette procédure harmonisée des écoles concerne les lycéens, qui sont la grande majorité des candidats à l'école d'architecture. Des personnes ayant déjà obtenu leur bac depuis une ou plusieurs années représentent



Entretien de motivation de la procédure d'admission

une proportion non-négligeable des candidats. Les concernant, nous allons davantage regarder leur parcours post-bac et moins leurs résultats au lycée. Ils ne sont pas jugés exactement de la même manière et cela leur donne une possibilité supplémentaire d'être admis s'ils sont motivés et s'ils ont prouvé par des études ou par des réalisations particulières qu'ils sont vraiment faits pour devenir architectes ou en tout cas qu'ils ont un potentiel en développement. Nous respectons le principe d'admissibilité sur dossier, puis de l'entretien pour les personnes retenues lors de la première phase. Simplement, les critères sur lesquels elles sont jugées pour cette première phase ne sont pas tout à fait les mêmes que les critères sur lesquels sont jugés les lycéens. Nous leur permettons de mettre dans leur dossier des travaux personnels qu'elles auraient réalisés par exemple dans une mise à niveau arts appliqués ou un BTS design d'espace ou ailleurs. Il s'agit de donner une seconde chance à des personnes qui n'auraient pas un dossier scolaire formidable mais qui auraient d'autres choses à faire valoir.

LES ÉTUDES : PREMIÈRE ÉDITION DE L'ATELIER MÉDIATION

INTERVIEW COLLECTIVE D'ALEXANDRA SCHLICKLIN,
ARCHITECTE DIPLÔMÉE D'ÉTAT, DOCTEURE EN
ARCHITECTURE ET DE MAXIME SANTIAGO, ARCHITECTE
DIPLÔMÉ D'ÉTAT, ENSEIGNANT VACATAIRE

La médiation en vue de diffuser la culture architecturale est une des missions de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. L'« Atelier médiation » fait participer des étudiants-architectes de deuxième année de master, sur la base du volontariat, pour les former à la médiation architecturale et urbaine. Alexandra Schlicklin et Maxime Santiago, tous deux architectes, sont coordinateurs de la première édition d'un nouvel atelier proposé par l'ENSarchitecture de Nancy au cours de l'année 2014-2015.

Quels sont les enjeux pour les étudiants de participer à ce type de projet ?

Au cours de cet atelier, les étudiants ont embrassé un ensemble de domaines d'activités et de savoirs divers, gravitant autour de la construction collective d'un projet, et sa médiation suivant les publics visés.

Au cours de cet atelier nous avons été en contact avec des collectivités territoriales, des élus politiques, des habitants, des entreprises, et autres. Ils sont usagers ou propriétaires de biens à valeur architecturale, patrimoniale et/ou historique, avec souvent l'envie de les valoriser. Les étudiants ont eu pour objectif de connaître et de faire connaître les qualités d'un patrimoine, d'un territoire, d'un architecte, d'un bâtiment. La première visite de terrain a permis de comprendre les attentes réelles avec les enjeux qui en découlent (culturels, politiques, économiques), en procédant à :

- une réflexion de groupe sur un projet de mise en valeur du site,

- l'étude de faisabilité économique avec l'établissement de devis et plans de financement,
- la communication et la définition des intentions avec les commanditaires,
- la conception/fabrication des projets,
- la préparation de l'oral suivant le public,
- la concrétisation des actions/événements le jour de l'inauguration,

Un dernier enjeu, et non des moindres, concerne « l'image ». Ce terme désigne l'attitude des étudiants à l'oral (corporelle, verbale, etc.). Les productions graphiques et écrites doivent être de qualité et les étudiants doivent être en capacité de valoriser leurs travaux. Tous les supports sont envisageables : la vidéo, le dessin, des panneaux d'exposition, des livrets, des maquettes, des visites guidées, des interventions durant des cours, etc. L'important est de justifier les choix en tenant compte de toutes les exploitations possibles.

À ce travail collectif réalisé par de petits groupes d'étudiants s'ajoute un ensemble d'interventions de personnalités extérieures. Ces dernières appartiennent à des corps de métiers en relation avec l'architecture : des architectes, des historiens, des chercheurs (abordant les aspects réels des commandes en entreprise), un huissier de justice (abordant les notions de droit, de propriété intellectuelle, de droit d'auteur, etc.).

Quels axes pour la médiation ont été développés ?

Trois axes principaux structurent l'enseignement, axes qui mobilisent des compétences croisées des étudiants. Ces derniers sont de trois ordres. Le premier axe concerne la recherche visant la compréhension d'un site, son histoire et sa

configuration, et appréhender les problématiques qui y sont liées. Le deuxième axe porte sur la préparation à la communication concernant aussi bien la préparation de Powerpoints que l'attitude et l'élocution lors des présentations, aborder les outils de diffusion de la connaissance et ce qu'ils véhiculent. Enfin, le troisième axe est de l'ordre de l'accompagnement et du conseil pour informer juridiquement, vulgariser la connaissance et communiquer aux acteurs de tous genres.

Quels sont les projets notables développés par les étudiants lors de cet atelier ?

Le premier terrain choisi pour la médiation a été celui de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain (CCCL). Les étudiants ont

travaillé à Flirey, village de quelques centaines d'habitants marqué par les destructions de la Première Guerre mondiale. Dans un partenariat très étroit avec les habitants et les élus, le processus est allé jusqu'au montage d'une journée événement, incluant le vernissage d'une exposition, des animations culturelles, ludiques et artistiques autour du village disparu, la fabrication de la communication graphique avec l'équipe de la CCCL, et d'autres actions.

Un second groupe d'étudiants s'est penché sur la question de l'ancienne ambassade de France à Sarrebrück, de l'architecte Georges-Henri Pingusson. Ce bâtiment désormais sans affectation est menacé de démolition. Les étudiants ont proposé différentes actions pour mieux faire connaître et apprécier ce patrimoine du XXe siècle.



Alexandra Schlicklin (à gauche) avec les étudiants participant à l'atelier médiation

Les réalisations sont donc diverses, et le processus de sélection des médias retenus fait partie du travail de l'atelier Médiation. Comment communiquer avec des enfants ? Comment interagir lors d'un conseil municipal ? Quel type de document présenter ? Les étudiants explorent et testent des formes écrites, orales, graphiques, audiovisuelles de communication, soit dans une visée de marketing culturel, soit par des actions plus architecturales et constructives, ou encore par des réalisations artistiques.

Pour les enseignants, quel bilan tirer de cette première expérience ?

Tout d'abord, nous constatons que la demande est forte, en témoigne l'afflux des étudiants dans ce séminaire (40 étudiants à chaque promotion, soit la jauge maximale), et leurs remarques personnelles tout au long de l'atelier. Ensuite, l'investissement dans cet atelier, qui reste une option, est important.

La motivation est forte et l'envie également. L'équipe enseignante pousse à la prise d'initiatives, et les étudiants, selon leurs capacités, peuvent se saisir de cet enseignement pour développer leurs idées, nouer des contacts, constituer un début de réseau. Le travail en équipes souples et réactives, avec des fonctions clairement définies, est aussi une préfiguration du monde professionnel.

Enfin, les résultats obtenus sont parfois moins importants que le processus, mais les étudiants présentent leurs travaux aux commanditaires, ce qui déplace les exigences du projet : il s'agit de s'approcher d'une situation professionnelle réelle tout en gardant la sécurité du système pédagogique.

LA RECHERCHE : PREMIER DÉPÔT DE DOSSIER POUR OBTENIR DES FONDS FEDER

Programme MetaLab : une dotation provenant de la région Lorraine a été perçue pour les équipements scientifiques et pour la recherche

portage de projet :

Jacques Simon, Emeline Curien

La question du ré-emploi des édifices existants est en passe de devenir un sujet central et fédérateur dans le monde académique et professionnel de l'architecture. Si la permanence du bâti, au-delà de la variation des usages, a toujours été un sujet pour les architectes, elle prend aujourd'hui un tournant fondamental et nouveau avec l'urgence de la transition écologique.

Au travers du projet MetaLab, l'école de Nancy entend se positionner en leader dans le réseau des 20 écoles françaises sur les questions de transition écologique appliquées aux édifices existants. Cette première étape lui permet de faire du monitoring-diagnostic sur le terrain en alliant, autour de l'objet-bâtiment, les compétences de sciences exactes, de sciences humaines et de création afin de développer à terme cette compétence aussi chez les étudiants-architectes. MetaLab se compose de containers scientifiques équipés d'un ensemble d'appareils de mesure permettant aux chercheurs de se projeter sur le terrain afin de mener les mesures techniques et culturelles géolocalisées utiles pour imaginer des solutions de restauration-recyclage innovantes sur les édifices existants.

Programme Primatice : une dotation a été perçue pour les équipements scientifiques

portage de projet :

Damien Hanser, Franck Besançon

L'apport des outils numériques dans le champ de la recherche scientifique est aujourd'hui évident. C'est le cas aussi dans la discipline de l'architecture où il est en passe de faire muter les modes de conception architecturaux et urbains. Aujourd'hui, au même titre que le champ du design d'objet, la recherche porte sur la conception-fabrication (CFAO). Dans la discipline de l'architecture et de la ville elle emporte cependant des questionnements spécifiques dues à l'échelle des produits qui ne sont pas des « objets » mais des « habitats », avec une notion d'intérieur-extérieur et ensuite une dimension importante des prototypes.

Au travers du projet d'équipement scientifique Primatice, l'école d'architecture de Nancy souhaite maintenir et développer ses compétences scientifiques dans le domaine des outils numériques d'assistance à la conception sur deux dimensions : la phase fabrication (CFAO) et la phase collaboration (CCAO).

La plateforme Primatice se compose de deux modules « Atelier de Création numérique » permettant les recherches en CFAO sur prototypes de petites dimensions, de machines-outils permettant de faire du prototypage-interfaçage de dimensions moyennes (sans être encore sur l'échelle « habitat ») et enfin d'équipement d'immersion collaboratif.

LA RECHERCHE : LE METALAB, VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN ARCHITECTURE

INTERVIEW DE JACQUES SIMON,
ENSEIGNANT-CHERCHEUR
À L'ENSARCHITECTURE DE NANCY

Le MetaLAB est un programme de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy à l'initiative de Jacques Simon, enseignant-chercheur et de Lorenzo Diez, directeur de l'école. Le MétaLAB est rattaché aux laboratoires de l'ENSarchitecture de Nancy. Ses principales problématiques de recherche portent sur la transition énergétique.



Quel est l'objet d'étude du nouveau MetaLAB ?



C'est un outil et un programme de recherche qui s'intéresse à la question de la transition énergétique. Il est important pour nous, et c'est déjà le cas depuis quelques

années, d'arriver à ce que nos étudiants soient particulièrement performants à la sortie de l'école pour traiter ces problèmes de transition énergétique puisque 80 % des contrats qui vont être signés avec ces jeunes architectes et futurs professionnels vont porter sur du bâti existant.

Quel regard le MetaLAB porte-t-il sur l'existant ?

Le MetaLAB a pour objectif d'analyser, ou plutôt d'évaluer le bâti existant selon trois critères : Dans un premier temps, nous allons évaluer le bâti de manière métrique, en mesurer les dimensions, longueur, largeur, hauteur, volume, implantation cardinale etc ; tout ce qui décrit finalement le bâti dans son aspect dimensionnel.

La deuxième évaluation va porter sur ses capacités physiques. Pour ce faire, nous allons prendre des mesures de température, d'étanchéité à l'air, de qualité de l'air, des mesures phoniques entre le dedans et le dehors, entre les différents planchers.

Le troisième volet de cette évaluation est celui qui est le plus rare et qui fait en définitive la spécificité de ce laboratoire MetaLAB. Il permet

LA RECHERCHE : ASSOCIATION DU LHAC ET DE L'ÉCOLE DOCTORALE FERNAND BRAUDEL

d'évaluer l'édifice d'un point de vue culturel, c'est-à-dire ramener cet édifice dans son histoire, l'histoire passée, l'histoire présente, l'histoire future.

Il me semble important d'articuler ces trois valeurs. Un bâtiment a une taille, des dimensions, une implantation dans la ville, une implantation cardinale par rapport au soleil. Il a ensuite des capacités physiques particulières. Il a enfin une histoire, des qualités intrinsèques qui sont celles de l'architecture, de l'usage. Ces qualités, il faut arriver à ce qu'elles ne se perdent pas lorsqu'on va effectuer des opérations d'amélioration thermique.

Quels sont les moyens techniques et humains du laboratoire ?

Le MetaLAB est un outil d'analyse qui nécessite un certain nombre d'appareils extrêmement coûteux, du scanner 3D à la caméra thermique, en passant par de nombreux autres appareils. Toujours est-il que le MetaLab a bénéficié d'une subvention du FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) qui a été conséquente, et pour laquelle nous remercions la Région et la Préfecture d'avoir permis cette mise en place. Le matériel a été acquis, et des étudiants stagiaires ainsi qu'un doctorant travaillent au sein du MetaLAB, en lien avec le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC) de l'ENSArchitecture de Nancy. Des liens peuvent aussi être créés avec l'autre laboratoire de l'école, le MAP-CRAI.

Un conventionnement global est en cours de discussion avec l'Université de Lorraine, portant sur tous les aspects possibles d'un partenariat (recherche, formation initiale, vie étudiante, international, fonctions supports, communication, formation continue, RH, Culture Scientifique et Technique, participation aux instances, réseaux...).

L'école était liée par une convention de partenariat avec l'INPL, portant sur la pédagogie et la recherche depuis 1992, convention reprise en 2012 lors de la création de l'Université de Lorraine. Cette convention permettait notamment au MAP-CRAI d'être une unité d'accueil pour les doctorants inscrits à l'école doctorale IAEM et préparant une thèse en sciences de l'architecture. L'école et l'Université ont signé fin 2013 une convention d'association de l'école à l'école doctorale Fernand Braudel, permettant ainsi au LHAC pour la première fois d'être une unité d'accueil pour les doctorants inscrits à Fernand Braudel et de bénéficier de l'environnement de cette école doctorale.

LA MÉDIATHÈQUE : LA DOCUMENTATION AU CŒUR DE L'ENSEIGNEMENT

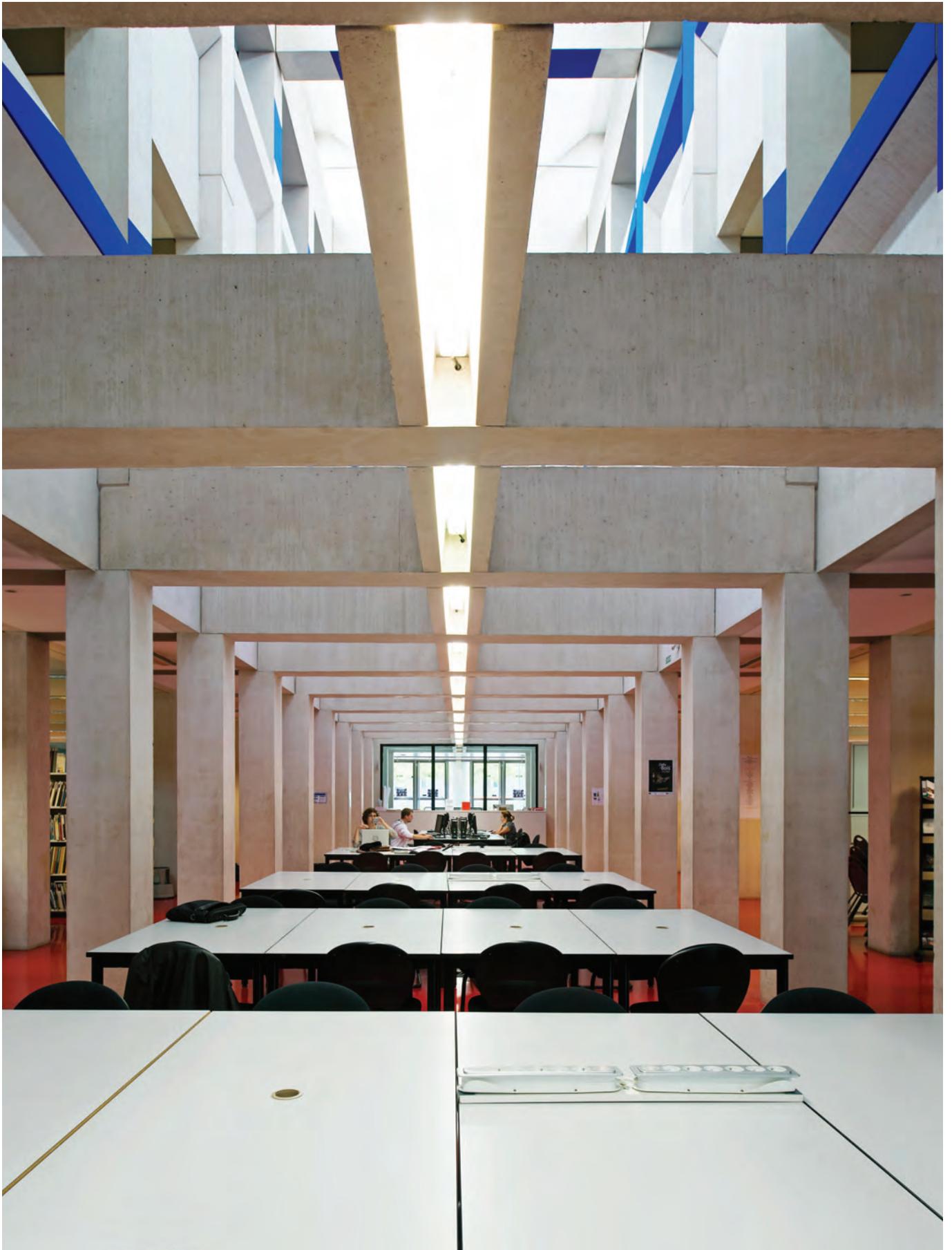
Depuis l'origine, l'ENSarchitecture de Nancy est dotée d'un centre de ressources documentaires qui répond aux besoins et aux orientations pédagogiques de l'école. Le personnel au nombre de 6 permet d'assurer la gestion et l'animation de la Médiathèque dans de bonnes conditions : 4 documentalistes et 2 aides bibliothécaires dont une personne en contrat d'avenir accueillie et formée au sein de l'équipe depuis janvier 2015.

Le programme de la nouvelle école Vacchini en 1996, a installé la médiathèque au centre de l'école : une surface confortable de 830 m² qui a permis d'absorber l'enrichissement des collections. Ce positionnement stratégique de la médiathèque, lui permet d'être l'un des premiers services vus et accessibles dès l'entrée dans l'école. Elle assure ainsi ses missions, dont la principale est d'établir un lien direct et une forte interaction avec les activités pédagogiques, pour les étudiants et les enseignants. Ce centre est par ailleurs ouvert à tous les publics et grâce à une convention, la fréquentation réciproque des bibliothèques lorraines, universitaires et municipales a été établie.

La politique d'acquisition est donc au fait de l'actualité et offre une grande variété de documents (livres, revues, cartes & plans, DVD). La richesse spécifique des collections s'inscrit en complément de l'offre de l'Université de Lorraine. Aujourd'hui l'établissement dispose d'un des plus grands centres de ressources documentaires du Grand Est sur les thématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec plus de 25 000 ouvrages, de nombreuses revues internationales, un fonds de DVD dédiés à l'architecture et aux beaux-arts, et un fonds

ancien XIX^e et première moitié du XX^e siècles, lié à l'un des laboratoires de recherche de l'école, le LHAC (Laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine). Le budget constant des acquisitions est de 36 000 € depuis plusieurs années et devra évoluer pour répondre aux besoins de la bibliothèque numérique. Le plan de classement thématique qui a fait l'objet d'un grand investissement pour sa mise en place, est maintenant terminé donnant ainsi une plus grande lisibilité pour la recherche documentaire in situ. Depuis le début des années 1970, les bibliothèques des écoles d'architecture françaises travaillent en réseau. Ainsi, elles ont su fédérer les compétences et mutualiser la gestion et l'évolution des unités documentaires : ce travail au long cours ne s'est jamais démenti et a abouti en 2014 à l'ouverture d'un portail commun, ArchiRèS, avec en particulier une base de données qui offre l'accès à près de 400 000 références, une visibilité et une lisibilité soutenues par le ministère de la Culture et de la Communication.

Les plages d'ouverture (42h par semaine), et les horaires (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, fermeture le jeudi matin), proposent un service adapté au rythme de fréquentation des étudiants. Grâce au Wi-Fi, les étudiants peuvent utiliser leur matériel personnel et consulter les ressources documentaires de la médiathèque en toute autonomie. La médiathèque est par ailleurs bien équipée en matériel informatique et de reprographie : la proximité avec l'atelier de création numérique installé également au rez-de-chaussée permet une interactivité de services aux utilisateurs.



LES RELATIONS INTERNATIONALES : DES PARTENARIATS OUVERTS SUR LE MONDE

Le Comité des Relations internationales (CRI) est l'un des six comités thématiques de l'école nationale supérieure d'architecture. Sa principale mission consiste en l'élaboration d'une stratégie globale en matière de relations internationales. Ces relations s'effectuent plus particulièrement dans le cadre des questions de recherche, de mobilité et de formation. Le CRI a également pour objectif d'inclure dans ses priorités une politique de voyages liés ou non à la pédagogie.

L'année universitaire 2014-2015 a vu se constituer le CRI dans sa nouvelle composition.

Quatre réunions du CRI ont eu lieu pendant lesquelles ont été abordés les points suivants :

- Université Internationale de Rabat (UIR) : équipe de pilotage construite autour des présidents de la CPR et du CRI structuration de l'appel à candidature, bilan des semaines intensives ;
- Examen des dossiers complets des étudiants sortants 2013/2014, bourses
- Examen des dossiers de demandes de mobilités (une nouveauté : répartition par année d'études décroissante, ce qui augmente les chances pour chaque étudiant de partir vers la destination de son choix) ;
- Adhésion à la Charte (Grande Région).

Les travaux menés par le Département Relations Internationales - Partenariats au cours de l'année sont les suivants :

- habilitation pour le programme Erasmus + 2014-2015
- habilitation pour le programme Erasmus + 2015-2016
- gestion des mobilités entrantes et sortantes ;
- recherches de financements auprès d'organismes extérieurs (financement MCC, CUGN, Mairie) et participation aux démarches de ces partenaires à l'international : Mai de l'Europe

(100 euros), déplacement à Padoue (800 euros), 6 000 euros pour les actions à l'international (MCC) ;

- développement des fichiers d'adresses relatives aux agences étrangères (mobilités de stage) ;
- élaboration et mise en ligne des différents documents relatifs aux mobilités sortantes / entrantes : destinations, bourses, informations à l'international, formalités administratives, cours de langues et mentorat ;
- organisation de la réunion d'information relative aux mobilités, de la rencontre avec les étudiants étrangers ;
- organisation des cours de langue française dès la rentrée (réalisation d'économies) ;
- participation aux réunions dédiées aux relations internationales ;
- création de nouveaux accords ;
- coopération avec l'Université Internationale de Rabat.

L'école d'architecture est partenaire de vingt-cinq établissements d'enseignement supérieur en Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, Italie, Pologne...) et de quinze établissements hors Europe (Argentine, Chili, Inde, Japon, Russie, Serbie...), dont quatre en Chine.

Depuis 2009-2010, les statistiques montrent une progression du nombre d'étudiants étrangers entrant à l'école (30, en 2014-2015), ainsi qu'une stabilisation du nombre d'étudiants sortants (42, en 2014-2015).

Trois ateliers internationaux ont été organisés dans le cadre des enseignements :

- Semaine Internationale d'Architecture – juin 2015 ;
- Séminaire Textile – 2015 ;
- Atelier international sur la reconversion architecturale du patrimoine industriel (Troyes) – mai 2015.



Les établissements partenaires en UE

1	Allemagne	Fachhochschule Frankfurt am Main - University of Applied Sciences
2	Allemagne	Departement of Civil Engineering and Architecture - Hochschule für Technik, Wirtschaft und Kultur Leipzig Fachbereich Bauwesen
3	Allemagne	Hochschule für Technik und Wirtschaft des Saarlandes
4	Allemagne	Universität Stuttgart - Fakultät für Architektur und Stadtplanung
5	Belgique	Université Libre de Bruxelles
6	Belgique	Université de Liège
7	Espagne	E.T.S. Arquitectura - Universidad de Granada Escuela Técnica Superior de Arquitectura
8	Espagne	ETSA Valencia Escuela Tecnica Superior de Arquitectura
9	Espagne	Universidad de Valladolid
10	Finlande	University of Oulu
11	Grèce	Université de Thessalie à Volos - Grèce
12	Irlande	Waterford Institute of Technology
13	Italie	Università degli Studi di Ferrara
14	Italie	Università degli studi di Firenze - Facoltà di Architettura
15	Italie	Politecnico di Milano - Facoltà di Architettura
16	Italie	Università degli Studi di Roma - La Sapienza Facoltà di Architettura Ludovico Quaroni
17	Italie	Università degli Studi di Trieste
18	Pologne	Faculty of Architecture and Fine Arts – Krakow
19	Pologne	Lublin University of Technology - Faculty of Civil Engineering and Architecture
20	Pologne	Poznan University of Technology
21	Pologne	Wroclaw University of Technology
22	Portugal	Universidade do Porto - Faculdade de Arquitectura
23	République Tchèque	Faculté d'architecture de l'université technique – Brno
24	Slovaquie	VSVU Academy of Fine Arts and Design Bratislava
25	Turquie	Yildiz Teknik Universitesi - Yıldiz Technical University

Les établissements partenaires hors UE

26	Argentine	Facultad de Arquitectura, Diseño y Urbanismo - Universidad de Buenos Aires
27	Argentine	Facultad de Arquitectura, Planeamiento y Diseño – Universidad Nacional de Rosario
28	Brésil	Faculdade de Arquitetura e urbanismo - Universidade de São Paulo
29	Chili	Universidad de Santiago de Chile
30	Chine	College of Architecture of Hunan University
31	Chine	Pékin (agence)
32	Chine	Wuhan (agence)
33	Inde	Aayojan School of Architecture - Jaipur
34	Japon	Kanazawa Institute of Technology
35	Maroc	Université Internationale de Rabat
36	Mexique	Tecnológico de Monterrey
37	Mexique	Universidad Nacional Autónoma de México
38	Russie	Faculté de Coursk
39	Serbie	University of Belgrade - Faculty of Architecture

SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE : DES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DANS LES COLLÈGES ET LYCÉES POUR DIFFUSER LA CULTURE ARCHITECTURALE

LE POINT DE VUE DE VALÉRIE OGET,
CHARGÉE DE MISSION À LA DAAC À NANCY
(DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX ARTS ET À LA CULTURE)

L'éducation artistique et culturelle est une des missions des écoles nationales supérieures d'architecture françaises. L'ENSarchitecture de Nancy est particulièrement engagée dans des actions de sensibilisation à l'architecture. Celles-ci sont organisées en partenariat notamment avec le Rectorat de l'académie Nancy-Metz et avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de de Lorraine (DRAC). Ces actions, s'inscrivent dans le cadre de l'enseignement général et professionnel, des Travaux Personnels Encadrés (TPE), de l'Accompagnement Educatif et de tous les dispositifs spécifiques mis en place par les établissements.

Rencontre avec Valérie Oget, chargée de mission à la DAAC (délégation académique aux Arts et à la Culture) qui coordonne avec sa collègue Joelle Moyne les actions menées dans les collèges et lycées.

Que vise à développer la sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire ?

Elle permet entre autre, de mettre en relation un étudiant architecte et un enseignant en collège ou lycée porteur d'un projet. Le partenariat entre l'Ecole d'architecture de Nancy, la DRAC Lorraine et le rectorat de l'académie Nancy-Metz permet de croiser les compétences. Chaque année, plusieurs adeptes s'engagent ou poursuivent un projet et de nouveaux enseignants se prêtent à l'expérience.

Il y a une grande diversité dans les matières engagées. En effet, celles-ci s'étendent aux matières scientifiques et professionnelles. De par la variété des enseignements représentés, le dispositif offre des pistes intéressantes à l'interdisciplinarité et répond aux attentes du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

Les programmes d'arts plastiques et de technologie interrogent davantage les problématiques liées à l'architecture et le dispositif permet de les aborder par une pédagogie de projet. Néanmoins les lycées généraux, technologiques et professionnels y ont également largement souscrit. Le dispositif leur permet d'affiner les connaissances en Histoire Des Arts (HIDA) ou en techniques professionnelles en s'appuyant sur l'expertise d'un étudiant en architecture.

De quelle manière les étudiants interviennent-ils dans le programme des lycées ou des collèges ?

La plupart du temps, les étudiants architectes fonctionnent en binômes sur les actions de sensibilisation.

Les sujets étudiés concernent les Arts Appliqués, l'Architecture et la Construction, le Génie des constructions et le Génie Civil. Cela permet la rencontre d'un étudiant en architecture et d'élèves engagés dans des filières professionnelles liées aux métiers du bâtiment : les compétences se croisent et s'enrichissent mutuellement, ce qui permet de faire se rencontrer des corps de métier qui seront amenés à travailler ensemble dans un futur proche.



Les élèves de collège et lycée sont-ils réceptifs à cette sensibilisation ? Est ce leur première approche de l'architecture, de son rôle et de ses enjeux ?

Par le fait d'une approche sensible et concrète de l'architecture, les collégiens et lycéens sont en majorité très réceptifs à cette sensibilisation.

L'architecture est intégrée dans les programmes disciplinaires du secondaire : histoire, histoire des arts, technologie, arts plastiques, enseignements d'exploration patrimoine et orientation en lycée, arts appliqués « design d'espace et d'environnement » et formation professionnelle liée aux Métiers du bâtiment en lycée professionnel. Cela reste cependant trop souvent théorique et ne prend pas assez en compte le vécu de l'élève, son environnement.

L'approche par la manipulation, par la transmission d'une éducation du regard par les étudiants architectes interroge davantage l'élève sur son rôle et sur les enjeux, sur les fondements propres à ce domaine.

De plus, hormis l'apport professionnalisant, la

présence même d'un intervenant extérieur sollicite davantage l'élève et rend plus concret le discours ainsi que l'activité. De ce fait, sa motivation, son implication dans un projet sont bien plus importantes, ce qui facilite la transmission des savoirs et des connaissances. Le nombre d'élèves concernés par les actions de sensibilisation a presque doublé

depuis l'année dernière : 456 en 2013-2014 et 878 en 2014-2015. Cela montre que le programme est bien accueilli et bien reçu. Les bilans reçus attestent de l'intérêt porté à ce dispositif. Les étudiants tout comme les enseignants soulignent la richesse de l'expérience, des échanges et du bon déroulement des actions.

Est-il prévu de sensibiliser plus tôt, à l'école primaire par exemple ?

Cette sensibilisation est déjà effective en primaire. Mais comme dans le secondaire, elle reste opérante selon la motivation des établissements et des enseignants à participer aux différents projets proposés.



TEMPS FORTS

SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE À REIMS

LE POINT DE VUE COMMUN DE JENNIFER DIDELON,
ARCHITECTE DU PATRIMOINE
ET D'HÉLÈNE CORSET, CHEF DU SERVICE TERRITORIAL
DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Instaurée en 2004, la Semaine Architecture et Patrimoine (SAP) constitue un temps fort de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Cette semaine intensive d'enseignement destinée aux étudiants en 3^e année de licence est consacrée au patrimoine bâti et à la création architecturale. Depuis 2009, la Semaine Architecture et Patrimoine a été organisée en Champagne-Ardenne. En septembre 2014, après Sedan, Langres, Troyes, Châlons-en-Champagne et Charleville-Mézières, la ville de Reims a accueilli le projet.

Chaque année, les élus sont présents aux rendus des travaux des élèves. Ils sont souvent très intéressés par les propositions et le potentiel des étudiants. Quels ont été leurs retours pour Reims ?

De façon générale, les élus manifestent beaucoup d'intérêt, à la mesure de leur implication dans le choix des sites de projet. En effet, lorsque la ville participe pleinement au choix des sites, voire définit une problématique, elle est d'autant plus en attente des réflexions qui peuvent émerger grâce au travail des étudiants. Pour Sedan, le retour des étudiants en Conseil Municipal a été très apprécié. Des suites concrètes ont pu être observées : sur une des places étudiées, le projet a été engagé (concours) ensuite. Sur la question des rives de Meuse, le projet de voie verte s'est poursuivi... enrichi de toutes les réflexions soulevées lors de la Semaine Architecture et Patrimoine. C'est aussi parfois l'occasion d'un coup de projecteur sur des sites mal perçus, ou perçus comme sources d'ennuis et qui révèlent finalement un potentiel patrimonial et architectural insoupçonné par les élus (la friche industrielle Deville à Charleville-Mézières par exemple) ...

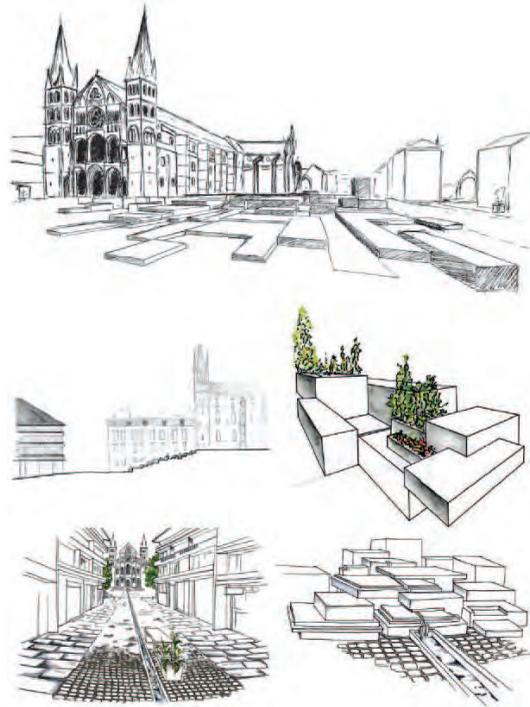
Pendant toute cette semaine, les étudiants travaillent avec des architectes du patrimoine. Comment abordent-ils les problématiques liées aux spécificités de chaque ville ?

La semaine s'articule d'une part sur la découverte d'une ville, de son territoire et d'îlots plus ciblés, et d'autre part sur la « fabrication » d'une méthode de travail qui s'applique sur des sites divers. Les étudiants appréhendent la ville et son territoire, sa formation et ses évolutions. Ceci vient certainement compléter et conforter leur enseignement d'urbanisme de l'année précédente. Ils apprennent aussi à regarder et rendre compte de ce qu'ils observent à une échelle plus rapprochée (regarder un îlot, un ensemble d'immeubles, comment ils sont construits, de quand ils datent, leur utilisation, leur état structurel, les désordres, leur potentiel...) puis confrontent leurs analyses à un programme puis un projet.

Pour résumer et répondre à la question, la Semaine Architecture et Patrimoine permet à la fois la découverte d'un territoire spécifique, souvent hors de la région connue des étudiants (découverte de son histoire, de la forme urbaine, des modes constructifs, des matériaux spécifiques ...) ainsi que la mise en pratique de méthodes d'analyse et de travail dans une visée de projet : le relevé sur place, dessin à la main, analyse des documents d'archives et comparaisons avec le cadastre actuel, etc. Les architectes encadrants accompagnent les étudiants dans leurs recherches, posent des questions pour les aider à établir un état des lieux (potentiel/dysfonctionnement) et à hiérarchiser les interventions possibles en fonction de l'analyse et des besoins énoncés par la ville.

Quel est le rôle des architectes invités ?

Les enseignants encadrants sont pour certains dans une pratique professionnelle d'accompagnement et de collaboration aux projets sur un territoire, que ceux-ci concernent des monuments historiques, du bâti plus modeste, ou des projets de construction ou d'urbanisme (pour les architectes des bâtiments de France, chefs de services territoriaux de l'architecture et du patrimoine). D'autres sont architectes en agence et donc plus fondamentalement dans la conception. Ces enseignants assurent l'accompagnement des étudiants durant toute la semaine.



La présence de l'architecte invité ouvre le champ vers un praticien reconnu pour la qualité de ses interventions dans des contextes à forte valeur patrimoniale. Au moment de la phase clé d'élaboration du projet, il rencontre les groupes d'étudiants avec un autre regard. La conférence présentant de façon exhaustive ses projets est souvent aussi très enrichissante pour les étudiants qui sont en recherche de références à comprendre et à engranger, au-delà des images de publications ou d'internet qu'ils ne «fouillent» pas en profondeur.

ENGAGEMENT DE L'ÉCOLE DANS L'ORGANISATION DU FORUM BOIS CONSTRUCTION

TEMPS FORTS : IMPLICATION DE L'ÉCOLE SUR LE FORUM
ET DÉDICACE DE L'OUVRAGE DE JEAN-CLAUDE BIGNON

Le Forum Bois Construction a pour objectif de montrer que le choix du bois pour la construction permet de concilier de façon vertueuse les exigences économiques, environnementales et sociétales de notre temps.

La cinquième édition du Forum Bois Construction s'est tenue au Centre Prouvé à Nancy les mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 avril 2015. L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy a été co-organisatrice de l'événement avec l'Institut Technologique FCBA, France Bois Régions et Gipeblor pour la Lorraine, l'ENSTIB Epinal, l'Université de Lorraine et l'IBC. L'école était présente à travers différentes actions.



Dans le grand espace d'exposition du Centre Prouvé, l'école a proposé un stand animé par deux étudiants de Master 1 et Master 2, des membres de l'établissement pour répondre aux interrogations du public et informer sur les futurs événements de l'école. L'école d'architecture a également présenté ses nouveaux prototypes de confidentiaux d'architecture. L'un d'eux a été réalisé spécialement pour le Forum Bois Construction 2015 par 8 étudiants de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy (Valentin Degeye, Quentin Kun, Enguerran Merz, Etienne Sainte-Marie, Véronika Bolshakova, Sylvain Bajolet, Vincent Louis et Hélène Rouppert) sur des plans de Camille Tourneux, architecte enseignant à l'école.

Par ailleurs, l'ENSarchitecture de Nancy a proposé deux expositions. L'exposition des maquettes Conception Fabrication Digitale a été réalisée dans le cadre du Master Architecture, Modélisation, Environnement (AME) par les étudiants de Franck Besançon, chercheur enseignant à l'ENSarchitecture de Nancy.

La seconde exposition portant sur les 10 ans des Défis du Bois a été conçue par Jean-Claude Bignon, créateur de cette manifestation reconnue internationalement (voir ci-contre).

Ce dernier était également présent sur le stand de l'ENSarchitecture de Nancy pour une séance de dédicace de son ouvrage « Les défis du bois, une aventure architecturale ».

La marque visible du forum était un auvent, résultat d'une collaboration entre l'agence nancéienne Studiolada et Nicolas Barthes, architecte et ingénieur de la filière bois. La structure tridimensionnelle est uniquement composée de planches en épicéa local accolées et progressivement décalées pour donner un aspect courbe et organique à l'ensemble. Le projet a été entièrement monté par les Compagnons du Devoir de Jarville en l'espace de deux jours. Ce

« cube » de 5x5x5 mètres a mobilisé une équipe de bénévoles issus de la filière bois et a été érigé sur le parvis du Centre Prouvé.

« Les défis du bois, une aventure architecturale ».

Jean-Claude Bignon est architecte DPLG et directeur de recherche en sciences de l'architecture, professeur émérite à l'ENSArchitecture de Nancy, chercheur au Centre de recherche en architecture et ingénierie (MAP-CRAI) et ancien président du conseil d'administration de l'école.

Il a contribué à la reconnaissance de la nécessaire dimension culturelle de la construction bois, dans l'enseignement et la recherche en architecture et ingénierie. Jean Claude Bignon a été à l'initiative depuis les années 80 de nombreuses actions de formation et de recherche qui ont contribué au renouveau et au développement de la construction bois en Lorraine et en France. Fortement impliqué dans la mise en place de DEA, DESS, Master et doctorat, largement orientés « bois », il a participé au développement d'une sensibilité et de compétences « bois » chez de nombreux jeunes architectes et ingénieurs. Par ses actions pédagogiques et de recherche au sein de l'école nationale supérieure d'architecture



de Nancy et de l'ENSTIB, il a pris part à la constitution d'une filière économique complète du bois dans la région Lorraine.

Jean-Claude Bignon a été honoré lors de cette 5e édition du Forum Bois Construction pour l'ensemble des enseignements, des recherches et des actions qu'il conduit depuis près de quarante ans dans le domaine de l'architecture et de la construction bois et de la promotion de ce matériau dans la construction.

RENCONTRES RECHERCHES ART/ARCHITECTURE

Le 17 décembre 2014 et le 24 mars 2015, deux rencontres initient le processus de constitution d'un pôle de recherche sur l'art et l'architecture en Lorraine, dans une stratégie de site développée notamment autour de l'Université de Lorraine, de l'école nationale supérieure d'art de Nancy, de l'école supérieure d'art de Lorraine, du pôle ARTEM, du Pôle image de la région Lorraine.

Fédérant des forces et des compétences de recherche aujourd'hui réparties dans plusieurs laboratoires, l'objectif de ces rencontres était de construire un projet scientifique fédérateur à fort pouvoir attractif et résolument tourné vers

l'innovation et le développement de l'économie culturelle lorraine. Le souhait était de se rendre ainsi visible au niveau européen comme une des forces d'innovation et de développement de la région Grand Est.

Transdisciplinaire, ce réseau envisage d'articuler des recherches où jouent de concert arts, architecture, sciences, techniques et humanités afin de répondre aux enjeux actuels et impérieux d'adaptation du cadre de vie aux défis sociaux, environnementaux et économiques en plaçant la culture comme référentiel des travaux et approche indispensable.w

SALON : L'ENSARCHITECTURE DE NANCY À SCIENCE & YOU 2015

L'école était présente sur le forum Science & You. Ce grand village des sciences se tenait au centre Prouvé à Nancy du mercredi 3 au samedi 6 juin 2015.

Pour cet événement, l'ENSarchitecture de Nancy a mis à disposition des visiteurs quatre « Confidentioux d'architecture ».

Le concept, imaginé par Claude Valentin, architecte enseignant, est inédit : le visiteur prend place dans un isoloir en bois fonctionnant tel un confessionnal. Il peut exprimer ses rêves d'architecture qu'ils soient petits ou grands, extravagants ou réalistes. De l'autre côté du mur, un étudiant-architecte l'écoute et dessine ses rêves d'architecture. Le visiteur peut ensuite repartir avec le dessin d'architecte signé en souvenir de son expérience.



L'un de ces confidentioux a été réalisé pour le Forum International Bois Construction 2015 (voir article « Forum Bois Construction, Dédicace de l'ouvrage de Jean-Claude Bignon »)

La présence de l'école à Science & You marque sa volonté de se positionner avec l'architecture, comme acteur de la culture scientifique innovant par ses propositions d'actions de médiations.

EXPOSITION : CARNETS D'ARCHITECTES FERNAND POUILLON

INTERVIEW DE KARINE THILLEUL, ENSEIGNANTE,
DOCTEURE AU LHAC, CONSEILLÈRE SCIENTIFIQUE DE
L'EXPOSITION

« Carnets d'architectes » est une collection d'ouvrages monographiques aux Editions du patrimoine retraçant le parcours et les travaux d'architectes plus ou moins connus ayant marqué le XX^e siècle. La collection qui compte aujourd'hui 14 ouvrages s'enrichit tous les ans. Parmi les différents architectes présentés, Fernand Pouillon a fait l'objet d'un ouvrage de la collection. Son carnet a été adapté en une exposition présentant différents aspects de sa carrière. Karine Thilleul, qui a travaillé à sa conception en tant que conseillère scientifique, nous livre ses impressions sur l'adaptation du carnet d'architecte en exposition. Le vernissage de l'exposition a eu lieu le 11 mars 2015.

Comment l'idée de cette exposition est-elle née ?

L'idée de cette exposition est venue de Joseph Abram, enseignant chercheur à l'école, qui a proposé à la Direction Générale des Patrimoines et aux Editions du patrimoine qui gèrent la collection « Carnets d'architectes » de faire cette exposition en partenariat avec la galerie La Première Rue à Briey et l'école d'architecture de Nancy. L'idée de Joseph Abram était de valoriser les ouvrages de la collection « Carnets d'architectes » qui sont des ouvrages de qualité écrits par des spécialistes du sujet. C'est une collection bien construite, bien distribuée en librairie et qu'il semblait important de pouvoir valoriser, notamment à travers des événements. L'idée était donc de commencer par faire une première expérience de transformation d'un de ces livres en une petite exposition itinérante à destination des étudiants en architecture. Nous souhaitons qu'il soit aussi envisageable de la prêter aux maisons d'architecture, aux CAUE

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), aux collectivités territoriales, et autres. Et l'exercice qui nous a été proposé, était de reprendre l'ouvrage sur Fernand Pouillon qui a été écrit par Marc Bédarida, professeur à l'école d'architecture de Paris La Villette, et d'en faire une petite exposition d'une douzaine de panneaux. Quelque chose qui soit assez léger, assez facilement manipulable, transportable.

Combien de personnes ont été engagées dans la création de cette exposition ?

Cette exposition a été principalement conçue par deux personnes : Kenneth Rabin qui est enseignant à l'école supérieure d'art et de design de Valenciennes et moi-même. Nous nous sommes partagé deux rôles. J'étais officiellement conseillère scientifique et Kenneth Rabin tenait le rôle de conseiller artistique. C'est à dire qu'il s'est occupé de la conception graphique, de la scénographie et nous avons travaillé ensemble sur la conception générale de l'exposition. Ensuite nous avons présenté nos propositions à la Direction Générale des Patrimoines et aux Editions du Patrimoine à Paris qui ont pu exprimer leur avis. Il est important peut être de préciser, c'est que l'auteur Marc Bédarida a découvert son livre transformé en exposition. Il a participé à l'écriture via des corrections et des propositions. Il y avait donc une équipe assez nombreuse sur cette petite exposition.

L'exposition est composée de 12 panneaux de 50x70 cm. Pour animer le mur, donner un aspect visuel à cette exposition malgré sa taille réduite, Kenneth Rabin a imaginé utiliser trois formats de panneaux (horizontaux, verticaux, et carrés). Tout s'aligne sur un carré central et les panneaux verticaux dépassent soit en haut soit en bas par rapport à une ligne horizontale. L'idée était de réussir à renforcer la présence graphique des panneaux.



Quel axe avez vous cherché à mettre en valeur dans cette exposition ?

Nous avons cherché à mettre en valeur plusieurs aspects de la carrière de Fernand Pouillon. Notre idée de départ était de présenter l'architecture méditerranéenne. C'est ce qui était censé être le fil conducteur et nous trouvions que le travail sur le vieux port de Marseille était très important, très représentatif de Pouillon. Finalement, nous avons décidé d'élargir un peu la thématique. Et plutôt que de présenter un seul aspect du travail de Pouillon sur Marseille et sur l'Algérie qui rentre dans la thématique architecture méditerranéenne, nous avons présenté plusieurs aspects de son travail.

L'exposition a été conçue autour de trois temps forts : Marseille et la reconstruction du vieux port, Paris et les grands ensembles, l'Algérie évoquée de manière un peu plus rapide, tout en essayant de mettre en avant des choses un peu plus inédites comme le rapport de Fernand Pouillon au patrimoine.

Dans le travail effectué avec Kenneth Rabin, il y avait une volonté d'être didactique et de

présenter plusieurs niveaux de lecture. Le but est d'intéresser aussi bien un étudiant en début d'études qui ne connaît pas Fernand Pouillon et une personne plus renseignée qui voudrait aller un peu plus loin. L'idée des différents niveaux de lecture était très importante pour nous. Elle se ressent dans la conception des panneaux.

Quelles spécificités de l'architecture de Fernand Pouillon l'exposition présente-t-elle ?

Nous cherchons à présenter deux choses dans l'exposition ; d'une part la spécificité de l'architecture de Pouillon et d'autre part, la spécificité de sa personnalité et de sa carrière. Pour ce qui est de la spécificité de l'architecture, on retrouve ce qu'on a voulu mettre en avant dans les grands titres des panneaux. « Marseille, premier projet », par exemple, a pour vocation d'introduire le travail de Pouillon sur Marseille et son rapport avec Eugène Beaudouin, un autre architecte qu'il rencontre pendant la Seconde Guerre mondiale.

Nous voulions mettre en avant l'hybridation que Fernand Pouillon arrive à faire dans son architecture. En France, il travaille sur un système hybride entre ce qui est classique et ce qu'il y a de plus contemporain. Et en Algérie, il va essayer également de créer un langage assez intemporel en hybridant le langage de l'architecture moderne avec les volumes plus traditionnels de la ville algérienne. Il va notamment s'inspirer de la Casbah (vieille ville) d'Alger et il va essayer de moderniser l'habitat algérien sans non plus rompre avec les dispositifs traditionnels qui existaient. Ensuite, une partie de l'exposition présente plutôt les spécificités du personnage. Pouillon est à ma connaissance un des seuls architectes qui a fait de la prison pour l'exercice de son métier d'architecte. C'est un épisode que j'estimais incontournable car je ne me vois pas parler de Pouillon sans évoquer le scandale des logements de Boulogne-Billancourt. C'est un scandale financier dans lequel Pouillon, qui n'était certainement pas innocent, a porté le chapeau pour tout le monde et a fini par être radié par l'ordre des architectes. Non seulement c'est un des seuls architectes qui a fait de la prison, mais il parvient à s'en évader. Après sa cavale, il a été réincarcéré. Nous voulions donc montrer via cette exposition qu'il s'agit d'un personnage vraiment à part. Il a un côté un peu flamboyant et n'hésite

pas à dire qu'il construit mieux et moins cher que les autres. De plus, il est un peu en dehors du circuit des grands architectes et a eu un parcours d'« outsider ». Il va se voir complètement ostracisé par la profession pendant cette histoire du scandale de Boulogne-Billancourt. Une fois libéré, il ne peut plus exercer en France, c'est pourquoi il rejoint l'Algérie où il avait déjà travaillé par le passé. C'est l'unique endroit où il lui est possible d'exercer pendant plusieurs années avant d'être gracié par le président Pompidou.

Est-ce que des expositions sur d'autres architectes ayant marqué l'histoire sont en projet ?

C'est envisagé. Au départ, nous avions pour projet d'en faire une première série de trois. La deuxième exposition aurait été réalisée sur Robert Mallet Stevens. Le livre a été écrit par Richard Klein qui est professeur à l'école d'architecture de Lille. Mais nous avons préféré garder une certaine prudence en attendant de voir si l'exposition voyage et connaît un certain succès. L'exposition Pouillon a été conçue un peu comme un prototype donc rien n'est encore acté pour l'instant, mais nous espérons en faire d'autres.

LANCEMENT DES APÉROS-FORMATION

INTERVIEW DE CLAUDE VALENTIN, ARCHITECTE
ENSEIGNANT À L'ENSARCHITECTURE DE NANCY

Les apéros-formation sont un cycle de conférences courtes proposées par le comité professionnel de l'école nationale supérieure d'architecture. Les conférences sont suivies par un apéro-débat portant sur des sujets d'actualité susceptibles de faire évoluer la profession d'architecte. A l'heure actuelle, cinq apéros-formation ont été organisés à l'école d'architecture de Nancy. La démarche a été lancée par Claude Valentin, enseignant, président du Comité Professionnel.

Quel objectif relie entre eux les différents apéros formation que vous avez organisés ?



L'objectif commun entre ces différents événements est d'ouvrir un nouvel espace possible pour de la formation au sein de l'école à destination des professionnels. Il

s'agissait de proposer un temps qui se différencie de l'offre en matière de formation continue. Le format, l'heure et le contenu sont donc différents. Nous avons cultivé cette différence, ce qui fait le point commun entre les différents apéros-formation.

Quels sont les enjeux des apéros-formation pour l'école et son comité professionnel ?

Du point de vue de l'école, c'est une manière de construire un projet à long terme sur la place de la formation continue au sein de l'école. L'idée est de construire des axes thématiques, vérifier les centres d'intérêt et les besoins professionnels. Nous escomptons construire un réseau de formateurs puisés dans le vivier des enseignants présents à l'école ou proches de leurs réseaux respectifs. Nous cherchons également à faire reconnaître auprès des professionnels la légitimité de l'école en tant que centre de formation. En effet, nous avons les moyens matériels, humains et pédagogiques à disposition. Le comité professionnel est très lié au comité scientifique. C'est un binôme qui se rencontre souvent. Il existe donc des intérêts partagés entre les deux. La recherche et le milieu professionnel ressentent l'intérêt de l'un par rapport à l'autre, c'est pourquoi nous cherchons à cultiver des échanges. L'apéro-formation est idéal pour cela car le format permet d'expérimenter les situations de transfert, de transmission de contenu. L'enseignant-chercheur se trouve dans une posture pédagogique en direction des professionnels, ce qui est une belle expérience. Il ne s'adresse pas à des étudiants mais à des professionnels, ce qui change l'optique ainsi que la construction du message. Du point de vue des professionnels, c'est une occasion d'entendre un discours construit scientifiquement. C'est une autre manière d'entendre le message. Le dispositif regroupe une double idée : cultiver une culture recherche dans le milieu professionnel, et que la culture recherche puisse être apprivoisée en milieu professionnel. On peut dire que c'est une posture nouvelle qui permet à l'école d'enrichir le milieu pédagogique par la recherche.

La publication d'un diagnostic sur la Formation Continue a permis de mettre en évidence la santé des organismes de formation. Quel lien existe-t-il entre le diagnostic sur la formation continue et le lancement des apéros-formation ?

Ce lien réside dans la prise de conscience sur le besoin en formation continue et sur le fait que les organismes de formation ne sont pas tous en « bonne santé » financière. En Lorraine, nous sommes extrêmement privilégiés par la qualité des organismes de formation pour les architectes. Néanmoins, les moyens sont difficiles à mettre en œuvre. Il y a donc un premier constat sur une formation continue fragile.

Un deuxième constat porte sur la couverture géographique de la formation. En effet, certains professionnels peuvent être désavantagés lorsqu'ils se trouvent éloignés des lieux de formation continue. C'est important d'avoir conscience de cette dissémination des professionnels. Par ailleurs, les écoles d'architecture ont une vocation et une légitimité dans la formation continue. C'est une mission qui n'a jamais été véritablement prise en compte et nous y avons vu une manière de l'expérimenter au sein de l'école. Enfin, le besoin d'expertise a été mis en avant dans cette analyse. L'enjeu est de proposer une formation professionnalisante attractive pour les professionnels qui peuvent se montrer réticents en raison de la difficulté à évaluer la qualité des formations disponibles. Déployer une formation continue au sein d'une école d'architecture, c'est s'assurer de la présence d'experts et du réseau que constitue l'université pour apporter des contenus nouveaux à la formation continue. L'idée de remise d'un diplôme universitaire avait été émise, ce que les organismes privés ne peuvent pas déployer.



Quelle est l'originalité de cette démarche ? Quelle plus-value les apéros-formation apportent-ils aux professionnels qui y participent ?

L'idée était de proposer une temporalité différente, un format différent : une formation courte placée en fin de journée. Dans la carte qui est proposée aujourd'hui aux architectes, c'est un format qui trouve bien sa place. De plus, la formation n'entre pas en rivalité avec celles qui existent déjà. On peut parler de « formation-information » qui permet un renforcement, un relayage de la formation par un organisme privé. C'est intéressant pour un professionnel de tester et vérifier l'intérêt de la thématique. La dimension

conviviale des apéros-formation est une plus-value importante. En effet, il s'agit d'un moment qui est complètement détaché des organismes habituels. Il y a une possibilité de croisement des populations étudiante et professionnelle, ce qui en fait un lieu d'échange et d'interconnexions. Pour les entreprises d'architecture, la dimension informelle et légère due à l'aspect « apéro » permet la rencontre avec des étudiants afin de nouer des liens pour de futurs stages.

Vous avez présenté certains logiciels ou procédés au cours de ces apéros formation (BIM, OSCAR). Pourquoi ceux-ci en particulier, que disent-ils de la transition numérique à laquelle sont soumises les agences d'architecture ?

BIM et OSCAR sont deux exemples typiques de formation qui n'avaient pas la prétention de former de manière exhaustive les participants. Elles avaient pour vocation de servir d'introduction à la problématique que présentent ces outils numériques. Qu'est ce que le BIM ? Quels problèmes cela pose aujourd'hui pour les architectes ? Quels enjeux se cachent derrière ? Quelle serait la nécessité de s'y former ? Telles étaient les questions soulevées lors de la formation afin d'appréhender le sujet

collectivement et avec un expert. De plus, le format des formations généralement conçues pour une dizaine de personnes est largement dépassé puisque le nombre de participants tourne souvent autour d'une cinquantaine. Le but n'est pas de déployer un temps de débat en amphithéâtre mais plutôt de déclencher des questionnements pouvant se prolonger par des échanges dans le deuxième temps de l'apéro-formation. L'expert est encore présent et peut donc être sollicité directement. Nous nous trouvons donc dans une logique d'espace de présentation ouvert à la discussion. Le cas d'OSCAR était assez similaire. Actuellement, le métier d'architecte est marqué par une problématique portant sur le calcul thermique et sur le pré-dimensionnement qui touche l'ensemble des agences puisque la réglementation a évolué. Cela signifie qu'en architecture, nous sommes amenés à changer de manière de faire, de concevoir. « Comment intégrer la dimension énergétique dans le bâtiment ? » est une problématique actuelle. L'outil OSCAR a pour avantage d'être conçu par des architectes, pour les architectes. En somme, nous ne cherchons pas à parachuter une nouveauté dans la population professionnelle, mais plutôt à ouvrir un espace de présentation ouvert à la discussion.

ARRIVÉE D'UNE MACHINE À DÉCOUPE LASER

INTERVIEW CROISÉE DE BERNADETTE CLAVEL, DIRECTRICE ADJOINTE, DE JEAN-MARIE PETITDEMANGE, CHEF DU DÉPARTEMENT INFRASTRUCTURES, DE SÉBASTIEN RINCKEL, ENSEIGNANT ET D'ENGUERRAN MERZ, ÉTUDIANT, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION « MAKERS CORPORATION »

L'école a récemment fait l'acquisition d'une machine à découpe laser. Cet outil très utilisé en architecture permet de découper rapidement et précisément différentes pièces destinées à la construction de maquettes. Plusieurs enseignants ont intégré son potentiel à leurs enseignements et à la production des rendus de projets étudiants. En 2015, l'association étudiante « Makers Corporation », s'est créée afin de réguler l'utilisation grandissante de cette machine.

Quelles raisons ont amené l'école à effectuer l'achat de cette machine à découpe laser ?

Bernadette Clavel : C'est un outil pédagogique qui rentre dans le droit commun des écoles d'architecture. Les enseignants et les étudiants en ont besoin pour la réalisation des maquettes. Avant son arrivée, les étudiants fabriquaient leurs maquettes de façon « artisanales ». La machine facilite la réalisation en termes de performances qui ne sont pas possibles manuellement tant le rendu a besoin de finesse et de qualité. La plupart des écoles ont une machine à découpe laser. Il y avait donc un besoin et une demande très forte qui émanait des étudiants et des enseignants. L'acquisition était nécessaire afin de ne pas prendre de retard en termes d'équipements et de pédagogie.

Quels obstacles avez-vous dû surmonter pour l'installation/entretien ?

Jean-Marie Petitdemange : L'installation ne s'est pas faite sans contraintes. Le premier problème que nous avons rencontré concernait les locaux.

Il a été très difficile de lui trouver une place à cause des nombreux facteurs techniques dus à l'équipement en lui même ; je pense notamment au bruit, aux odeurs, qu'elles soient immédiates ou résiduelles et aux émissions de fumée.

Au départ, nous avons installé la machine à découpe laser dans l'atelier de reprographie où l'on utilisait un caisson de charbon pour absorber les émissions de fumée et limiter les odeurs. Mais nous avons tout de même le problème du bruit. Enfin, il a été décidé de déplacer la machine au sous-sol de l'école. De cette façon, l'extraction des odeurs et de la fumée peut se faire directement vers l'extérieur. Il reste toujours des odeurs résiduelles mais c'est un résultat normal quand on utilise ce type d'équipement. Le bruit reste toujours un problème mais puisque la machine est située en sous-sol, la gêne occasionnée est assez moindre.

Est-il prévu d'acquérir d'autres machines à découpe laser ou d'autres types d'équipements similaires ?

Bernadette Clavel : Nous avons la possibilité budgétaire d'acheter une deuxième machine à découpe laser. L'acquisition est programmée. Pour le moment, le principal obstacle est le manque de place. La machine nécessite de la place ainsi qu'une installation particulière (évacuation des fumées, des émanations....). Nous étudions plusieurs possibilités.

Qui utilise cette machine ?

Enguerran Merz : Les personnes qui l'utilisent sont principalement les étudiants. Le but de l'association Makers Corporation est de donner accès à la machine à découpe laser à tous les étudiants, qu'ils soient en licence ou en master. Ceux qui l'utilisent en majorité sont les étudiants de la troisième à la cinquième année. Les master 2 l'utilisent principalement pour le projet

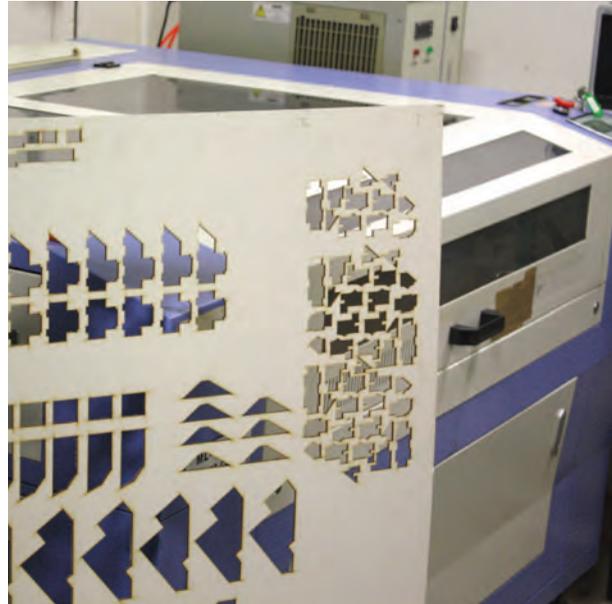
de fin d'études. L'atelier qui l'a le plus utilisée est l'atelier « Architecture, Culture Constructive » de Sébastien Rinckel et Rémi Rouyer, architectes-enseignants à l'école. Ils l'utilisent deux jours par semaine à temps plein en dehors des créneaux de l'association. Makers corporation gère un planning qui ne prend pas en compte les plannings spécifiques des ateliers de projets ou d'enseignants qui auraient demandé des heures en particulier. Nous gérons uniquement les heures données aux étudiants qui ne sont rattachés à aucun atelier.

De quelle manière est-il possible de l'utiliser ?

Enguerran Merz : On peut utiliser la machine via l'association Makers corporation ou via l'atelier de projet. Les deux cas sont assez distincts. Pour l'atelier de projet, l'enseignant vient en début de semestre pour réserver ses plages horaires de découpe. L'association gère les heures qui ne sont pas réservées pour les ateliers. Le planning est accessible via un Google Drive qui explique le fonctionnement de la machine et la création de fichiers. Ainsi, les étudiants souhaitant découper peuvent récupérer le nom et les coordonnées du moniteur responsable de la plage horaire qui les intéresse (les moniteurs sont inscrits au préalable). Les étudiants fournissent leurs fichiers au moniteur afin qu'il s'assure de sa conformité et son optimisation de manière à gagner du temps.

L'association Makers corporation est-elle responsable du respect des normes de sécurité ?

Enguerran Merz : En effet. L'association est composée de quatre personnes : Véronika Bolshakova, Léopold Cart, Jonathan Garijo et moi-même. Les moniteurs, qui gèrent et règlent la machine ont reçu une formation de Franck Besançon, enseignant chercheur à l'école, sur son utilisation et les normes de sécurité. Le bureau



de l'association se charge de la communication des normes de sécurité à respecter pour utiliser la machine aux moniteurs et aux utilisateurs ainsi que tout ce qui concerne la formation et l'entretien. Chaque moniteur doit se charger de l'entretien dans le créneau qu'il occupe. C'est très important pour maintenir la machine en bon état car elle a tendance à se dégrader rapidement. Cette répartition des tâches permet à chacun de se sentir impliqué dans l'association. Nous espérons par la suite acquérir davantage de matériel pour pouvoir ouvrir une sorte de Fab lab ouvert à toute l'école.

L'école d'architecture dispose également de différents types de machines telles que des imprimantes 3D. Est-il prévu que tous ces équipements soient centralisés et gérés par Makers Corporation ?

Enguerran Merz : C'était une de nos ambitions lors de la création de l'association de pouvoir nous

étendre à l'impression 3D.

Jonathan Garijo est formé par Damien Hanser, enseignant chercheur, à l'utilisation de ces imprimantes. C'est un outil de prototypage extrêmement intéressant pour l'architecture, c'est pourquoi il nous semblait logique au sein de Makers Corporation d'intégrer tous ces équipements. Cela n'a pas pu se faire cette année mais nous espérons que les personnes qui reprendront l'association feront en sorte que cela devienne possible. A travers le nom même de notre association « corporation de fabricants », nous avons le désir de créer des matériaux informatiques pour pouvoir réaliser des perspectives. Notre association a pour ambition de se développer afin de pouvoir participer à l'animation de la vie de l'école. Nous avons imaginé lancer un concours qui nécessiterait d'utiliser la machine à découpe laser et espérons que cela pourra se concrétiser par la suite.

Comment cette machine change-t-elle les méthodes d'enseignement ?

Sébastien Rinckel : Cette machine a été mise en place à l'école pour un certain nombre d'enseignants et d'enseignements qui avaient intérêt à utiliser cet outillage. Nous considérons que cette machine est un outil de conception

très lié au maquetage. Tout d'abord, un fichier est transféré sur l'ordinateur qui commande la machine. Il y a donc un travail assez efficace entre la modélisation, la réalisation et la maquette. La découpe laser est beaucoup plus rapide et parfois plus précise qu'une découpe manuelle. Ce qui est intéressant dans cet outillage, c'est que l'on peut révéler une ossature, révéler une façade avec ses perforations, révéler la juxtaposition des matériaux, etc. Ce type de machine a une capacité opérationnelle assez rapide, surtout en variant les échelles car le fichier utilisé restera le même, ce qui est un gain de temps considérable. Une fois que les étudiants ont accès à cet outil, ils s'en servent immédiatement. Ils sont très compétents et extrêmement capables de s'en servir. La machine est placée sous la responsabilité des enseignants. J'utilise cette machine avec des étudiants de tous les niveaux. A mon sens, la pensée constructive représente la plus value de la machine. Il est important de ne pas considérer la maquette comme un objet fini. C'est à dire que lorsque les étudiants construisent des maquettes au commencement de leur projet, ils effectuent de nombreux allers-retours dans leur conception. La démarche n'est donc pas linéaire, on considère la maquette comme un petit chantier qui évolue perpétuellement.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES INSIGNES DE CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION D'HONNEUR À JACQUES WERMUTH

Jacques Wermuth, président d'honneur du conseil d'administration de l'école d'architecture de Nancy est une personnalité incontournable au vu de sa carrière remarquable consacrée au bâtiment, aux travaux publics, à l'enseignement et de ses mandats dans de nombreuses instances. Il a été Président du conseil d'administration de l'école entre 2012 et 2014.

Le vendredi 30 janvier 2015, il s'est vu remettre les Insignes de Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. La cérémonie a été organisée à l'initiative de l'école d'architecture de Nancy. Cette haute distinction lui a été remise par Sylvie Petiot, première adjointe au Maire de la Ville de Nancy et Présidente de la Fédération Française du Bâtiment Lorraine.

Cette décoration honorifique vient couronner le parcours de cet homme de culture et de transmission. Elle vient s'ajouter à ses précédentes distinctions : la Médaille d'argent de l'Académie Nationale d'Architecture qu'il a obtenue en 1990 et la Médaille de l'ordre National des Métiers obtenue en 2004.

La cérémonie s'est déroulée à l'école en présence de nombreux invités, notamment de Nathalie Griesbeck, députée européenne élue dans la circonscription Est, Laurent Hénart, Maire de Nancy, Mathieu Klein, Président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et André Rossinot, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.



Les festivités ont été présidées par Francine Aubry-Begin, Présidente du conseil d'administration et Lorenzo Diez, directeur de l'école.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES

Rendez-vous exceptionnel à l'école le 27 mars 2015, la cérémonie de remise de diplômes a rassemblé plusieurs centaines de personnes dans le grand amphithéâtre.

Personnalités, familles, amis ont partagé ce temps solennel avec les jeunes diplômés des promotions 2012, 2013 et 2014, titulaires du diplôme d'Etat d'architecte (DEA) ou de l'habilitation de l'architecte diplômé d'État à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en son nom propre (HMONP). L'école renoue ainsi avec une séquence officielle importante de la vie de la communauté étudiante qui n'avait pas été programmée pendant plusieurs années.

La cérémonie a été introduite par Francine Aubry-Begin, présidente du conseil d'administration et par le directeur Lorenzo Diez qui ont exprimé leur fierté et leurs encouragements à tous les diplômés présents.

Quelques personnalités régionales ont été conviées à assister à cette cérémonie et Yves Granjon, président du Collégium Lorraine INP-UL, Stéphanie Belcourt, vice-présidente du CROA Lorraine et Christophe Choserot, vice-président du Conseil Régional de Lorraine ont remis officiellement leurs parchemins aux jeunes diplômés. Ils ont également reçu en cadeau l'ouvrage sur les 40 ans de l'école « 40 ans, une mosaïque » présentant des réalisations de professionnels issus de l'école d'architecture de Nancy.



Les portraits de chacun des diplômés ainsi que la réalisation de leur choix ont été diffusés dans un diaporama sur l'écran de l'amphithéâtre, l'occasion de présenter l'évolution de ces désormais jeunes professionnels.

Un cocktail dans la galerie d'exposition de l'école a ensuite été proposé à l'ensemble de l'assistance pour partager un moment de convivialité.

REMERCIEMENTS

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Lorenzo Diez

COORDINATRICE :

Bernadette Clavel

CONTRIBUTEURS DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY :

EQUIPE ADMINISTRATIVE :

Martine Augis-Chamourin, chef du département Documentation ; Sophie Chabot, directrice de la recherche et des métiers ; Bernadette Clavel, directrice adjointe ; Eléonore Compain-Faust, gestionnaire des ressources humaines ; Jérôme Huguenin, chef du département Valorisation ; Martino Laconi, chef du département Ressources ; Sarah Milat, documentaliste ; Silham Moutahammiss, responsable des archives ; Bérengère Petit, assistante de direction ; Jean-Marie Petitdemange, chef du département Infrastructure ; Fabrice Picquet, chef du département International et partenariats ; Eric Vion, directeur des études ; Estelle Seksik, Responsable relations presse et publications.

ENSEIGNANTS :

Sébastien Rinckel, architecte, enseignant ; Maxime Santiago, architecte diplômé d'Etat, enseignant vacataire ; Alexandra Schlicklin, architecte diplômée d'Etat, docteure en architecture ; Jacques Simon, architecte, enseignant-chercheur ; Karine Thilleul, enseignante, docteure en architecture ; Claude Valentin, architecte, enseignant ; Marc Verdier, architecte, enseignant

ETUDIANTS :

Romain Bertrand, étudiant

Enguerran Merz, étudiant, président de l'association « Makers corporation » ;

PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES CONTRIBUTRICES :

Hélène Corset, chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine ; Jennifer Didelon, architecte du patrimoine ; Marie Zawitowski, architecte diplômée d'Etat ;

CONCEPTION, INTERVIEWS ET RÉDACTION :

Robin Tenet

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Jérôme Huguenin

CRÉDITS PHOTOS :

Elodie Majcher

Pascal Volpez

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy est installée au cœur de la ville, à proximité de la place Stanislas. L'édifice qui l'abrite aujourd'hui, labellisé Patrimoine XX^e depuis 2016, est l'une des réalisations de l'architecte suisse Livio Vacchini dont l'œuvre est reconnue et publiée sur le plan international.

L'ENSarchitecture de Nancy est un établissement d'enseignement et de recherche sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication et associé à l'Université de Lorraine. Elle fait partie d'un réseau de 22 écoles implantées sur le territoire national et forme environ 750 étudiants-architectes. Son positionnement dans la Grande Région, frontalier avec trois pays, favorise les coopérations scientifiques et culturelles avec les universités voisines, notamment celles de Luxembourg et de Liège.

Bénéficiant d'une assise scientifique, professionnelle et culturelle, l'école s'attache à proposer des enseignements et des recherches nourrissant l'architecture tant comme savoirs que comme métiers. Pour ce faire, elle dispose de deux laboratoires et d'un réseau d'agences d'architecture partenaires implantées en région au sein desquelles nos enseignants-chercheurs développent leurs recherches et applications.

Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'école a dès sa création, en 1970, fondé son enseignement sur la recherche architecturale et urbaine. Dotée d'un corps enseignant de haut niveau, l'école est un lieu d'apprentissage ouvert qui entretient des relations étroites de travail avec les collectivités et le milieu socio-économique lié à la construction et à la planification territoriale. Elle est membre de la Conférence des Grandes Écoles.

Organisé en cycles universitaires Licence, Master et Doctorat, l'enseignement de l'école vise à donner aux étudiants-architectes les connaissances et aptitudes qui leur permettent de maîtriser la théorie et la pratique de la conception architecturale et urbaine. Fondamentalement basée sur le projet, cette formation supérieure ouvre sur des débouchés professionnels de plus en plus variés : architecte, urbaniste, paysagiste, designer, enseignant, chercheur tant dans les domaines de la maîtrise d'œuvre que dans celui de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, qui sont au cœur de l'enseignement de l'ENSarchitecture de Nancy, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réels souvent posés par les collectivités et les entreprises. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes.

L'ENSarchitecture de Nancy dispose de deux laboratoires de recherche reconnus sur le plan international : le MAP-CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie – UMR CNRS) et le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine). Chacun dans son domaine intervient auprès des partenaires pour lesquels il développe des programmes de recherches, des expertises historiques et des simulations numériques.

www.nancy.archi.fr



2 rue Bastien-Lepage
Parvis Vacchini
BP 40435
F-54001 Nancy Cedex
T +33 (0)3 83 30 81 00
F +33 (0)3 83 30 81 30
ensa@nancy.archi.fr
www.nancy.archi.fr

établissement public
à caractère administratif
siret 195 401 351 000 26
code APE 803 Z

